

# LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 261

MONTRÉAL, LE MARDI 17 NOVEMBRE 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

## L'urgence verglacée

Il est des urgences comme des branches. Certaines peuvent céder sous le poids des faits comme sous celui du verglas. C'est alors l'heure de revoir un dossier, ou pour un gouvernement de revoir un décret d'urgence, comme on retaille un arbre trop endommagé par le verglas. C'est de toute évidence l'obligation morale devant laquelle se retrouve maintenant le gouvernement Bouchard devant le report de la construction de la ligne Saint-Césaire-Des Cantons.

**A**ussi cachottier que fin stratège, ce Steve Flanagan! À moins qu'il ne faille créditer le coup en plus haut lieu...

La semaine dernière, Hydro-Québec adressait un communiqué aux seuls médias et élus de la Montérégie et de l'Estrie, comme la société d'État le fait pour un incident très local, qui n'intéresse personne ailleurs dans la province. Il s'agissait donc, en principe, d'un événement au niveau du transformateur, qui a coulé dans un fossé à Saint-Glinglin ou d'un avis d'interruption du courant dans le rang cinq. À y regarder de près, toutefois, on vient à croire que l'élection en cours a les mêmes effets sur les nouvelles d'importance nationale qu'un lavage à l'eau chaude sur un chandail de laine: ça rapetisse, ça ratatine, ça rétrécit beaucoup!

Qu'annonçait Hydro-Québec en somme dans ce communiqué d'intérêt local?

Rien de moins que l'impossibilité dans laquelle elle se retrouve de livrer pour cet hiver la fameuse ligne à 735 kV, qui devait relier le poste Saint-Césaire au poste Des Cantons, ce portail principal de nos exportations vers les États-Unis.

La nouvelle était pourtant «hénarmer» malgré son allure ratatinée à dessein: en effet, la mise en marche de cette 735 kV dès cet hiver, pour sécuriser autant la Montérégie que l'Estrie, constituait en janvier dernier «le» motif, selon Hydro-Québec et le gouvernement, pour autoriser par décret d'urgence les travaux de construction, sans passer par la procédure d'évaluation des impacts environnementaux prévus à la Loi de l'environnement.

Quand on y regarde de près, grâce aux cartes expédiées aux seuls collègues en région, 55 % de la ligne, soit plus de la moitié, sera construite sur portique de bois. Une ligne temporaire, en somme, pas coûteuse du tout et apte à pallier à une urgence... le temps d'une audience publique! Et Hydro-Québec, qui brandissait en janvier dernier le risque d'une répétition dès l'hiver 1999 d'un verglas si exceptionnel qu'on le dit d'occurrence «une fois en mille ans», ne croit plus désormais à son propre argument: elle annonce qu'elle n'installera les fils sur ses portiques de bois uniquement si c'est nécessaire. Une opération qui prendrait 15 jours! Le risque de laisser la Montérégie et l'Estrie dans le noir une autre quinzaine a donc chuté dans les derniers mois dans des proportions qui défient les lois de la statistique.

Il est difficile d'imaginer que la société d'État ait fait une erreur de planification qui la contraint d'atteindre moins de la moitié de son objectif de construction sur 10 mois. Avec son expertise de niveau international, TransÉnergie ne peut pas faire une erreur pareille sans provoquer une hécatombe au niveau de sa direction. Il est tout aussi difficile d'imaginer que les politiciens aient sciemment trompé le public en créant une fausse urgence pour «passer» à la population, sans débat public, l'autoroute de nos futures exportations. Si tel avait été le cas, le premier ministre aurait certainement exigé la tête du responsable d'une telle erreur.

Quoiqu'il en soit, l'aveu dans les faits de l'impossible résultat modifie ce dossier en profondeur sur deux plans: juridique et politique.

Deux magistrats ont refusé aux citoyens du Val Saint-François l'injonction réclamée pour annuler les décrets d'exception et pour déclencher l'audience publique prévue dans la loi. Sur la foi d'une preuve *prima facie*, les magistrats ont endossé la thèse de l'urgence. La nouvelle logique d'Hydro-Québec impose une révision de ces décisions dans la cause qui s'amorce sur le fond de la question. Si les portiques de bois sont assez solides pour passer l'hiver prochain et offrir une sécurité acceptable, ils peuvent aussi bien en passer deux pour permettre la tenue d'une audience publique. À moins qu'Hydro n'installe des poteaux qui s'autodétruisent après lecture des communiqués!

Par ailleurs, le ministre de l'Environnement et de la Faune, Paul Bégin, a désormais une obligation, soit celle de ne pas contourner la loi dont il a la responsabilité et, partant, de faire annuler le décret d'urgence qu'il a parrainé devant le Conseil des ministres. Toute l'économie de sa loi exige une révision des décisions lorsque le ministre est confronté à des faits nouveaux, différents de la justification initiale d'un projet, qu'il s'agisse d'un certificat de conformité ou d'autorisation.

Le premier ministre, Lucien Bouchard, a lui aussi une obligation morale en tant que chef du gouvernement qui a adopté ce décret d'exception sous prétexte d'une urgence qui n'existe plus, dans les faits et de l'aveu explicite du promoteur. Voilà un dossier qui pourrait donner lieu à une promesse claire à l'occasion du débat des chefs. Et ce ne serait pas la plus chère de l'élection...

**MÉTÉO**

Montréal  
Dégagement en matinée.  
Max: 2 Min: -5

Québec  
Ciel variable.  
Max: 0 Min: -6

Détails, page B 7

**INDEX**

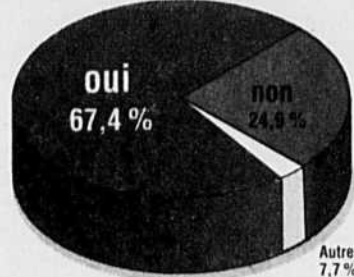
7 8313 0006 5 8

Announces ..... A 6    Le monde ..... B 6  
Avis publics ..... B 7    Les sports ..... B 8  
Culture ..... B 10    Montréal ..... A 5  
Économie ..... B 2    Mots croisés ..... B 7  
Editorial ..... A 8    Politique ..... A 2  
Horizons ..... B 1    Télévision ..... B 9

www.ledevoir.com

SONDAGE SONDAGEM — LE DEVOIR — CKAC

Allez-vous regarder le débat des chefs?



À votre avis, qui sortira gagnant de ce débat?



S'il est élu, Lucien Bouchard devait-il...

	Oui	Non	Autres
Attendre les conditions gagnantes .....	68,8	22,5	8,7
Faire immédiatement un référendum .....	10,3	85,0	4,7
Ne pas faire de référendum .....	49,6	43,9	6,6
Établir un moratoire de dix ans sur tout référendum ...	47,7	43,2	9,0

Aujourd'hui, voteriez-vous pour ou contre la souveraineté du Québec?



## Les Québécois ne croient pas au renouvellement du fédéralisme

*Bouchard est favori pour remporter le débat des chefs*

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

La popularité du chef péquiste va de pair avec l'intensité du sentiment nationaliste. Alors que Lucien Bouchard est nettement favori pour remporter le débat des chefs, la réforme du fédéralisme apparaît impossible à la majorité des Québécois.

Un relevé de l'opinion publique, réalisé par la firme Sondagem pour le compte de CKAC-Radiomédia et du *Devoir*,

démontre que le débat télévisé de ce soir suscite un grand intérêt, considérant que 67 % des Québécois ont l'intention de le regarder.

Effectué du 10 au 14 novembre auprès de 1040 personnes, ce sondage indique qu'une victoire de Jean Charest à ce débat causerait une grande surprise. En fait, 44 % sont convaincus que Lucien Bouchard en sortira gagnant, 23,7 % font plutôt confiance à Jean Charest et 6,4 % misent sur la performance de Mario Dumont.

Les électeurs dont l'intention de vote est définitive se-

ront proportionnellement plus nombreux devant le petit écran que ceux qui se disent enclins à changer d'idée d'ici le 30 novembre. Le fait que ces indécis ne soient pas au rendez-vous réduit sensiblement l'effet que pourrait avoir le débat des chefs sur les téléspectateurs, selon le président de Sondagem, Jean Noiseux.

Cette enquête d'opinion était principalement centrée sur l'avenir du fédéralisme canadien et le projet de référen-

VOIR PAGE A 10: SONDAGE

## Inquiets, songeurs, déterminés?



**JEAN CHAREST** et Lucien Bouchard préparent depuis hier leur stratégie en vue de la tenue du débat télévisé qui occupera l'antenne dès 19h ce soir à TVA, Radio-Canada et Télé-Québec. Le chef libéral mise sur le débat pour pouvoir parler directement aux Québécois; le chef du PQ pour consolider l'avance sur ses adversaires que lui prédisent les sondages; et le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, pour avoir plus de visibilité qu'il n'en a eu jusqu'ici au cours de toute la campagne électorale.

## Le Canada est un pays «apathique et endormi», dit Soljénitsyne

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Pour le grand écrivain et résistant russe Alexandre Soljénitsyne, le Canada est un pays «apathique et endormi» à l'image de l'entretien, qualifié d'insignifiant, qu'il eut en 1975 avec le premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

Cette semaine, le prix Nobel de littérature publiait à Paris le second tome de ses mémoires intitulé *Le Grain tombé entre les meules* (Fayard). Dans ces 500 pages disponibles uniquement en français, il retrace ses premières années d'exil de 1974 à 1978. Avant de se fixer aux États-Unis, Soljénitsyne avait d'abord songé à s'établir dans la région de Pembroke, en Ontario, après son expulsion d'URSS et avoir passé quelque temps en Suisse. L'écrivain déchu de sa nationalité changera vite d'idée.

L'auteur de *L'Archipel du goulag* ne mâche pas ses mots. Pour Soljénitsyne, les villes canadiennes sont «envahies par la paresse intellectuelle» et peuplées de «hippies abrutis, costauds, gras à lard» (sic). Sur ce seul point, écrit-il «Le Canada n'est pas à la remorque du monde civilisé». Montréal? «Impossible d'imaginer plus affreux» que cette ville qui aspire «à imiter les mégapoles d'Amérique, mais sans en être capable». Le pont Jacques Cartier? Tout simplement «monstrueux»!

Les campagnes ne valent guère mieux. Ce ne sont que des terres d'où l'on a «avec rapacité arraché chaque tronç

VOIR PAGE A 10: SOLJÉNITSYNE

PORTRAITS

## Deux artistes, deux pays

JEAN DION  
LE DEVOIR

Ils sont tous deux artistes et tentent tous deux une percée en politique active à peu près au même âge. Mais là s'arrête toute comparaison.

Roch Carrier, 61 ans, est libéral et ardemment fédéraliste. Il a beaucoup écrit, été recteur du Collège militaire de Saint-Jean et directeur général du Conseil des arts du Canada.

Il parle d'une voix calme. Il est candidat dans Crémazie, un comté du nord de Montréal ayant l'habitude de donner des résultats serrés et où il a été «parachuté».

Raoul Duguay, 59 ans, est péquiste et ardemment souverainiste. Il a beaucoup écrit, beaucoup chanté, beaucoup ri et a mis un

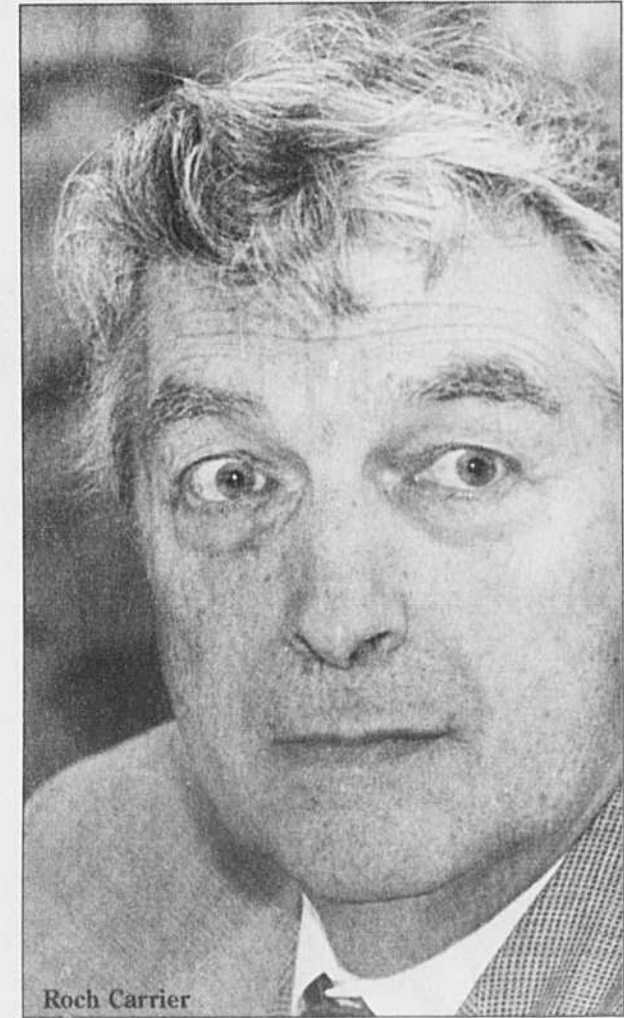
accent circonflexe sur le o de son prénom. Il est un véritable moulin à paroles, une «grande gueule» de son propre aveu. Il est candidat dans Brome-Missisquoi, le réputé château fort de Pierre Paradis situé aux confins de la Montérégie et des Cantons de l'Est, où il habite depuis 28 ans et a l'intention de finir ses jours.

Une ressemblance? Peut-être. Non pas que les deux disent qu'ils veulent aller en politique pour «servir» ou «être près des gens», en particulier des jeunes: l'intention est après tout universelle. Mais Roch Carrier affirme que «là où j'ai le plus de satisfaction, c'est quand j'arrive à mettre des gens ensemble pour faire quelque chose; administrer, c'est le point de rencontre de la poésie et de la réalité». Et Raoul Duguay, qui est probablement le seul candidat à avoir mis un poème de son cru sur sa brochure électorale, dira qu'il veut «interconnecter toutes les forces créatrices, brancher les gens entre eux en ayant comme principe le respect, dépasser ses différences pour rencontrer ses ressemblances».

Les chemins pronés, par contre, sont aux antipodes.

Dans une entrevue à *The Gazette*, en 1988, Roch Carrier déclarait: «Je n'ai jamais écrit pour changer le monde. Le monde ne peut changer que par la politique.» Il y songe d'ailleurs depuis belle lurette, à la politique, mais dit qu'il

VOIR PAGE A 10: ARTISTES



**ÉCONOMIE**

Le conseil de Provigo recommande d'accepter l'offre de Loblaw, page B 2

**POLITIQUE**

Surplus budgétaires: Martin est à court d'arguments, page A 7

**LES SPORTS**

Houle satisfait Thibault en l'échangeant à Chicago, page B 8

# ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

Sollicitation pour le PLQ

## Un mystère autour de la lettre de la Banque TD

Les intéressés se disent victimes d'un coup monté; au PQ, on s'indigne de telles allégations

La controverse fait rage autour de la présumée utilisation, par des cadres de la Banque Toronto Dominion, du papier à en-tête de la banque afin de solliciter des dons pour le Parti libéral du Québec. Les intéressés de la Banque TD s'estiment victimes d'un coup monté. Au Parti québécois, on s'indigne de telles allégations, en accusant les banquiers de mentir.

MARIE-CLAUDE DUCAS  
LE DEVOIR

Michel Rivard, député sortant et candidat péquiste dans le comté de Limoilou, a dévoilé, hier en conférence de presse, ce qu'il a présenté comme l'original d'une lettre, portant l'en-tête de la Banque TD et les coordonnées du Centre bancaire commercial du Complexe Saint-Amable, à Québec. *Le Devoir* en avait fait état mercredi dernier, et le premier ministre Lu-

cien Bouchard a dénoncé cette pratique.

Dans un article du journal *Le Soleil* publié samedi dernier, Michel Gauvin, directeur du Centre bancaire commercial du complexe Saint-Amable de la Banque TD et cosignataire de la lettre, déclare cependant n'avoir jamais utilisé le papier de la banque à cette fin, et met au défi le premier ministre Lucien Bouchard de produire le document original. Contacté hier après la conférence de presse du député Rivard, Michel Gauvin a souligné une fois de plus que s'il avait bel et bien envoyé une telle lettre, mais à titre strictement personnel. «*Je n'ai jamais utilisé le papier à en-tête de la Banque, a-t-il déclaré au Devoir. La première page de la lettre qui a été envoyée n'est pas celle qui a été reçue par le destinataire.*» Pour M. Gauvin, la lettre produite hier ne peut être que le fruit d'une machination, par quelqu'un qui aurait reproduit le texte de la première page sur le papier à en-tête de la banque. «*Ma signature apparaît sur la deuxième page seulement, et vous remarquerez d'ailleurs que mon titre n'est pas là, a-t-il souligné. La lettre que j'ai signée a été envoyée sur du papier blanc, à titre personnel.*»

La lettre de deux pages, datée du 28 août et adressée à

Eugène Lachance, de Construction Injection E.D.M. de Lac Saint-Charles, sollicite un don pour le Parti libéral du Québec. Elle est cosignée par Martin Neault, directeur de comptes senior de la même succursale, mais, en effet, aucun titre n'y est mentionné. Elle a été déposée de façon anonyme, il y a une dizaine de jours, au bureau de Michel Rivard, qui en a transmis une copie à la permanence du PQ, à Montréal, en cachant le nom du destinataire. «*On ne voulait pas associer, au départ, l'entreprise de M. Lachance à tout cela, pour ne pas le mettre dans l'embarras, mais, maintenant qu'on nous accuse, et qu'on accuse le premier ministre de mentir, on n'a plus le choix,* disait hier Michel Rivard. *Lui-même a accepté que l'on dévoile son nom. Ce n'est pas lui qui nous l'a envoyée, mais on peut supposer que quelqu'un de son bureau, qui voulait que ça sorte, l'a prise et s'est assuré de nous la faire parvenir.*»

Joint hier, Eugène Lachance se souvient d'avoir reçu une telle lettre, mais ne peut pas donner plus de détails. «*On reçoit énormément de demandes de toutes sortes, de tous les partis, y compris au municipal,* dit Eugène Lachance. *Je me souviens d'avoir reçu une lettre des gens de la Banque TD, elle portait peut-être l'en-tête de la banque,*

*mais je n'en suis pas sûr... Quant à la façon dont la lettre est parvenue jusqu'aux gens du Parti québécois, il y a de bonnes chances que ce soit après avoir été ramassée dans la boîte à recyclage.*»

A la permanence du PQ, on a par ailleurs fait examiner de près la lettre ce week-end. «*Quelqu'un qui travaille en informatique et en imprimerie, après avoir scruté de très près les caractères, nous a assuré que les deux pages de la lettre ne pouvaient que provenir de la même imprimante,* dit André Bellerose, conseiller du premier ministre Bouchard. «*M. Gauvin n'aurait qu'à admettre qu'il a fait une erreur, et le dossier serait déjà clos,* dit pour sa part Michel Rivard. *D'autre part, à qui d'autre a-t-il envoyé cette fameuse lettre? D'autres destinataires pourraient-ils certifier qu'ils l'ont reçu sur du papier blanc?*»

Michel Gauvin, qui dit avoir envoyé la lettre «*à quelques personnes,* n'estime pas nécessaire d'en dire plus pour l'instant. A la division du Québec de la Banque TD, on appuie Michel Gauvin. «*C'est quelqu'un qui est depuis 35 ans avec la Banque, et qui a beaucoup de crédibilité,* dit Serge Guay, porte-parole de la Banque TD pour le Québec. *Il ne ferait pas de telles déclarations si ce n'était pas vrai.*»

## C'EST PAYANT D'ÊTRE À L'ABRI

### LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

4,25 %  
la première  
année

Encaissables en tout temps,  
sans pénalité même durant les trois premiers mois.

CAPITAL ET INTÉRÊT  
GARANTIS À  
100%

### LES OBLIGATIONS SÉCURI + DU QUÉBEC

5,00 %  
les 18 premiers  
mois

Remboursables deux fois par année,  
tous les six mois.

HÂTEZ-VOUS! LA VENTE PREND FIN LE MARDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 1998.

Pour vous procurer nos obligations, appelez sans frais un de nos agents d'investissement dès aujourd'hui  
au 521-5229 pour la région de Québec ou au 1 800 463-5229,  
du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis, de 9 h à 17 h.



PLACEMENTS  
QUÉBEC

Notre intérêt à tous  
www.placementsqc.gouv.qc.ca

\*Taux fixé pour l'émission du 1<sup>er</sup> décembre 1998.

1 800 463-5229

Québec

## ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

EN CAMPAGNE

## Dumont, valeur refuge

Le parti de l'Action démocratique de Mario Dumont pourrait devenir, selon les sondages, une espèce de valeur refuge pour les électeurs déçus de Jean Charest lors du scrutin du 30 novembre.

Pour un électeur, la manœuvre ne comporte guère de risques. Même ceux qui ne connaissent pas les détails du programme adéquiste savent que ce tiers parti ne peut prétendre ni au pouvoir ni à former l'opposition officielle. Par contre, en éliminant quelques-uns de ses candidats, les électeurs permettraient la présence à l'Assemblée nationale de quelques empêchés de tourner en rond. Ce ne serait que sain pour la démocratie.



Michel Venne

Mais il serait téméraire de parier sur l'élection de plusieurs candidats adéquistes, encore plus d'évoquer, comme certains l'ont fait, un gouvernement minoritaire. Pour l'heure, les conditions ne sont pas réunies.

En 1970, le PQ, qui était alors un tiers parti naissant, avait fait élire sept députés mais il lui avait fallu réunir 23 % du vote. En 1973, le PQ n'avait gagné que six sièges avec pourtant 30 % des suffrages exprimés à la grandeur du Québec.

C'est que dans notre système électoral, ce n'est pas le pourcentage de vote qui compte, c'est le nombre de sièges. Si l'ADQ fait 10 % mais que ses appuis sont disséminés aux quatre coins du Québec, il pourrait ne faire élire aucun nouveau député.

En 1994, l'ADQ avait recueilli en tout 6,5 % du vote dans 80 comtés où il présentait des candidats. Seul M. Dumont a été élu dans Rivière-du-Loup. Dans 34 circonscriptions, il a obtenu plus de 10 % des suffrages, 18 % dans Argenteuil et 25 % dans Champlain.

Sauf que depuis ce temps, le parti n'a pas développé son organisation locale. L'an dernier, à peine le tiers des revenus du parti provenaient de contributions d'électeurs, le reste provenant des subventions versées par l'État aux partis politiques. Des 34 candidats qui avaient fait plus de 10 % en 1994, seulement trois, dont M. Dumont, sont à nouveau sur les rangs cette année. Si bien que, sauf dans quelques cas isolés où le parti envisage une lutte à trois, la présence de l'ADQ risque surtout de faciliter l'élection de candidats péquistes.

Donc, en votant ADQ, ceux qui ne veulent pas de référendum contribueraient vraisemblablement à la réélection du Parti québécois et à rendre plus probable la tenue d'une consultation populaire sur la souveraineté d'ici cinq ans.

Par contre, ces électeurs peuvent aussi faire le calcul suivant. M. Bouchard a promis de ne tenir ce référendum que s'il réunit les conditions gagnantes. En 1995, l'une des conditions gagnantes était la formation d'une coalition arc-en-ciel, comprenant trois partis politiques, dont l'Action démocratique.

En 1995, l'insistance de Mario Dumont pour qu'une proposition de partenariat soit incluse dans la question référendaire a été déterminante dans le virage négocié par M. Parizeau à la demande de M. Bouchard.

En donnant à Mario Dumont et à son parti quelque chose comme 10 % des suffrages à la grandeur du Québec, les électeurs confèreraient à l'ADQ un rapport de force, un pouvoir de négociation avec le gouvernement sur les conditions de la tenue d'un autre référendum.

En votant Dumont plutôt que Charest, les électeurs qui ne souhaitent pas la souveraineté du Québec, du moins pas maintenant, enverraient aussi un message au reste du pays à savoir que si une réforme doit avoir lieu au Canada, elle doit permettre au Québec d'atteindre le plus haut niveau possible d'autonomie. Dumont a ressuscité dans son programme la revendication du rapport Allaire en faveur du transfert au Québec de la compétence exclusive dans 22 domaines.

Evidemment, il y a un risque. Rien n'oblige M. Bouchard à tenir compte de l'ADQ le moment venu surtout s'il est nanti d'une majorité plus claire à l'Assemblée nationale. D'ailleurs, les électeurs adéquistes sont encore indécis. 60 % disent qu'ils pourraient changer d'avis d'ici au scrutin. La polarisation pourrait inciter plusieurs à revenir dans le giron libéral.

Jean-Pierre Séguin nous écrit pour suggérer aux politiciens de se prononcer, d'ici au scrutin, sur la question oubliée de «la généralisation du télétravail au Québec». Grâce aux technologies de l'information, plusieurs travailleurs peuvent tirer profit du télétravail, mais en particulier les mères de famille et les personnes handicapées, plaide notre correspondant. Or le télétravail «se loge dans un vide juridique». M. Séguin suggère que le Québec s'inspire de la Belgique où, en 1996, une loi a été adoptée créant un cadre légal aux employés qui veulent travailler à distance, facilitant d'autant cette pratique qui peut en sus avoir des effets positifs en termes d'économie d'énergie et de protection de l'environnement.

Le débat des chefs

## Les hommes tragiques

L'action politique est inséparable de la parole plus que dans toute autre activité humaine

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

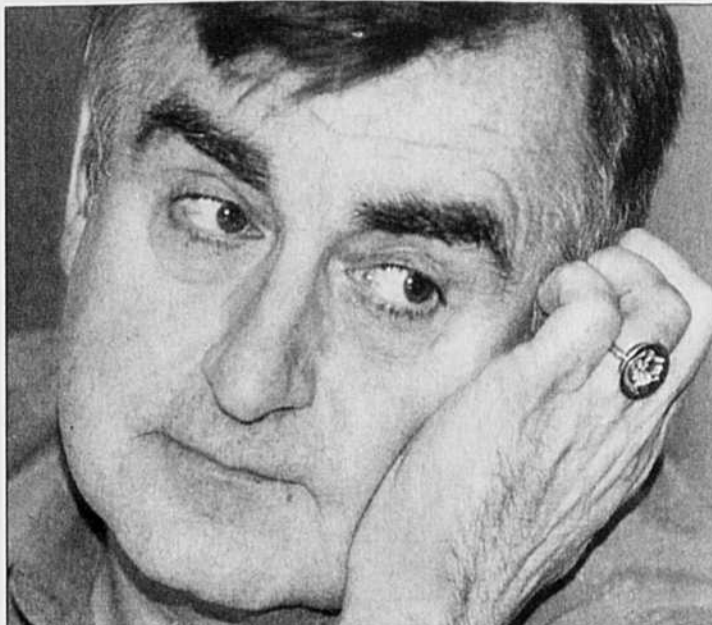
Ce soir, débat des chefs. En présence, trois hommes qui se confrontent dans une arène devant le peuple assis au salon. Même si la comparaison choque, qu'on le veuille ou non la politique, en période électorale, est un combat. Et ce combat se joue principalement entre des chefs qui, tels des héros tragiques, sont destinés à entrer en collision l'un avec l'autre et à se détruire. Un seul peut en sortir vainqueur.

Et celui qui va gagner les élections n'a qu'une certitude, c'est celle de qu'il ne pourra pas réussir totalement ce qu'il voudrait entreprendre. La politique est un lieu où les échecs sont plus nombreux que les réussites. Sachant cela, que font alors ces hommes et ces femmes en politique? C'est ce mystère qu'un professeur de philosophie au cégep Ahuntsic à Montréal, Nicole Jetté-Soucy, cherche à élucider dans un essai, *L'Homme tragique*, paru récemment aux éditions Liber.

Dans cet essai philosophique, l'auteure accorde à l'initiative individuelle un poids primordial dans l'histoire de l'humanité. L'histoire s'est faite autour de grands hommes qui ont su mettre d'autres hommes en mouvement, comme de Gaulle, Churchill ou Hitler, comme Arafat et Rabin, comme George Bush et Saddam Hussein. Dans une société, tout mouvement collectif trouve son déclencheur dans l'appel de quelques personnes réelles. La politique reste fondamentalement une confrontation d'hommes et non d'appareils.

C'est pourquoi Mme Jetté-Soucy trouve si important de réfléchir à la nature de l'action politique et aux motivations de ses acteurs. Elle estime que trop de gens aujourd'hui jugent inutile de s'intéresser aux acteurs politiques. Elle qui enseigne la philosophie à des collégiés depuis 26 ans observe avec inquiétude l'indifférence de ses étudiants à qui elle rappelle constamment que si tu ne t'occupes pas de la politique, c'est la politique qui va s'occuper de toi.

Le rôle de l'individu, du chef, du héros, est primordial. Or ce héros reste



Lucien Bouchard et Jean Charest (au côté de son épouse, Michèle Dionne) écrivent une nouvelle page de la tragédie politique lors du débat de ce soir.

un être fini, au sens de limité par une connaissance forcément imparfaite des choses. Son action est débordée par les événements. Un fossé se creuse fatalement entre l'intention de l'acteur politique et le résultat. Et c'est cet écart qui consacre le caractère fondamentalement tragique de l'action politique. Le politicien «ne réussit jamais complètement ce qu'il entreprend». C'est souvent parce qu'il s'attaque à des problèmes insolubles.

L'action politique a ceci de tragique que son instigateur ne peut jamais prévoir toutes les conséquences de ses gestes mais qu'il est condamné à vivre avec elles. L'action politique est irrévocable et son auteur doit assumer même ce qu'il n'a pas voulu. L'action politique est comme une pierre jetée à l'eau qui produit des éclaboussures dans tous les sens. Ainsi, elle produit des effets imprévisibles.

C'est comme ça que «tout en visant le mieux dans les circonstances données, l'homme politique ne pourra pas toujours éviter de produire le mal». L'action est tragique parce que «le mal parasite le bien». La campagne électorale en a fourni un exemple avec la divulgation de ce rapport qui montre que malgré ses effets béné-

riques, l'assurance-médicaments a probablement été la cause du décès de plusieurs personnes. «Au moment où il décide d'agir, l'homme politique ne sait pas s'il est en train de signer sa perte et celle de sa communauté.»

L'action politique a aussi ceci de tragique qu'elle naît de la rencontre entre deux ou plusieurs héros qui défendent chacun une valeur digne d'être poursuivie. Dans ces circonstances, même l'homme politique doté d'un bon discernement et d'une souplesse qui le rend capable de compromis doit durcir ses positions et, au nom d'une valeur qu'il défend et qui lui permettra de se démarquer de son adversaire, il est obligé d'en négliger une autre. L'action politique est nécessairement une confrontation «où chacun s'emploie à montrer à ses semblables ce qu'il est seul capable de faire pour eux».

C'est pourquoi l'action politique est inséparable de la parole plus que dans toute autre activité humaine. Dans l'action politique, le langage sert moins à communiquer quelque chose qu'à communiquer quelqu'un.

Le héros tragique, écrit Aristote, doit être semblable à nous mais en plus grand et en plus beau. Autant, par sa grandeur, il donne au peuple le goût

de changer le monde. Autant, il doit accepter de relativiser l'absolu de sa visée en le soumettant au réel.

C'est ce qui distingue l'homme politique de l'idéaliste ou de l'utopiste. L'homme politique recherche un résultat factuel. Ce qu'il veut doit non seulement être souhaitable mais réalisable. C'est ainsi qu'un acteur n'est pas politique s'il se borne à promettre le bonheur. L'homme politique doit plutôt «concevoir une série de buts ou d'objectifs réalisables, c'est-à-dire dont chacun permet de passer aux suivants et dont le dernier représente cet état du monde désiré». La politique, c'est l'étapisme. «Pour commander à la réalité, l'homme politique doit d'abord lui obéir, s'appuyer sur elle pour la changer.»

On ne doit pas se méprendre. Il est possible de faire de la politique sans être un homme politique au sens où l'entend la philosophie. C'est qu'aujourd'hui, la politique est travestie par l'économique, par la gestion, par quoi encore.

L'auteure a cherché à cerner les qualités que doit avoir un véritable homme politique. La première qualité est la prudence, qualité imposée par les limites que lui impose son savoir approximatif des choses. Ainsi, l'acteur politique ne doit surtout pas être

vu comme un guide, au sens religieux ou marxiste du terme, parce que personne ne connaît à coup sûr le chemin menant là où la collectivité veut aller.

Le courage est l'une des principales vertus de l'homme politique avec son corollaire, la responsabilité. «La responsabilité politique est sans doute l'une des plus hautes car elle est un devoir qui n'est assorti d'aucun droit, si ce n'est celui de commander.»

L'homme politique doit avoir «la volonté d'intervenir personnellement dans l'histoire». Et il doit le faire avec «détachement», le détachement étant, aux yeux de l'auteur, l'une des principales exigences du métier. Mme Jetté-Soucy écrit même que l'homme politique «doit être prêt à mourir pour le bien commun».

Philosophe, Mme Jetté-Soucy regarde la politique en cherchant à y découvrir ce qu'elle a de grand. À ceux qui regarderont le débat télévisé, ce soir, elle a deux conseils: méfiez-vous de celui qui cherchera à simplement vous plaire en multipliant les compromissions; portez attention à la qualité de l'argumentation des protagonistes, méfiez-vous des sophismes et demandez-vous si le politicien qui parle s'adresse à votre intelligence.

EN BREF

## Bouchard se prépare

(Le Devoir) — La caravane du Parti québécois n'a pas roulé hier, permettant à Lucien Bouchard de se préparer en vue du débat des chefs de ce soir. M. Bouchard n'a donc pas fait relâche, révisant ses dossiers avec ses conseillers et mettant à point sa stratégie. La préparation est autant physique que psychologique. D'une part, M. Bouchard a parcouru le Québec depuis deux semaines et demie, accumulant un certain déficit de sommeil. D'autre part, il doit faire le plein d'assurance — ce que les nombreux sondages des derniers jours lui permettent en partie de renforcer — pour faire face à son adversaire. Il en aura d'autant plus besoin, tout comme Jean Charest d'ailleurs, que la formule retenue pour le débat permettra une certaine confrontation. Pour la première fois au Québec, le débat des chefs se fera à trois.

## Érosion vers le privé

(Le Devoir) — La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) soutient que sous le régime du Parti québécois, le mouvement vers la privatisation de soins de santé s'est accentué. «L'érosion vers le privé a continué de se faire. Elle n'a pas été stoppée par un parti pseudo-social démocrate», a soutenu hier Mme Jennie Skene, présidente de la FIQ. À la mi-campagne, la fédération infirmière presse d'ailleurs chacun des deux partis de se pronon-

cer clairement contre la privatisation des soins. Selon Mme Skene, le glissement vers la privatisation est engagée puisque dans les cliniques privées et les centres d'hébergement pour personnes âgées, de plus en plus de petits services médicaux, tels les vaccins et les injections, doivent être payés par les patients. «Le PQ refuse d'en parler et laisse faire et le PLQ semble tendre vers cette solution. Les deux devront répondre de leurs intentions.»

## Candidat indécis

(PC) — Le candidat du Parti québécois dans Viau, Aurèle Bourassa, a retiré sa candidature pour ensuite se réinscrire en vue de l'élection générale du 30 novembre. Ce curieux mélèze a été confirmé hier par la directrice du scrutin dans Viau Florence Guérard. M. Bourassa avait d'abord rempli les formalités de candidature dans le délai prescrit pour porter les couleurs du Parti québécois dans ce comté du nord-est de Montréal. Dimanche, il s'est désisté en bonne et due forme. Or, hier en fin d'après-midi, M. Bourassa est revenu une autre fois sur sa décision et a fait savoir à Mme Guérard qu'il tenait de nouveau à porter les couleurs du Parti québécois. Au bureau du DGE, on a confirmé la réception de la lettre de désistement puis celle de réinscription. Cela prendra peut-être un jour ou deux avant de statuer sur le cas, a indiqué Diane Bilodeau, du bureau du DGE.

## L'accès à la justice... ça n'a pas de prix

## Appel aux partis politiques

Mis en place en 1972, le régime québécois d'aide juridique assurait l'accès à la justice aux personnes à faible revenu. Il offrait à l'époque la plus grande accessibilité et la meilleure couverture au Canada. Depuis, l'indifférence des gouvernements successifs en ont restreint l'accès.

## Vers une justice ratatinée

Les compressions budgétaires et les coupures de personnel, d'une part, la réforme votée en 1996, d'autre part, font en sorte que de moins en moins de gens ont accès à l'aide juridique. Par exemple:

- le nombre de demandes acceptées a baissé du tiers;
- le nombre de refus a doublé;
- les personnes âgées recevant le supplément de revenu prévu au régime de pension du Canada sont exclues;
- les personnes vivant seules travaillant au salaire minimum ne sont pas admissibles.

## Sauver le régime d'aide juridique

Il s'agit d'un enjeu fondamental, quelle que soit notre allégeance politique. Il est donc urgent de:

- mettre fin aux compressions budgétaires
- assurer un financement adéquat de l'aide juridique

Dans le cadre de la présente campagne électorale, nous demandons aux partis politiques de prendre des engagements clairs sur cette question.

La coalition pour le maintien des services de l'aide juridique (Cette coalition regroupe 35 associations professionnelles, communautaires et syndicales)



GUÉRIN

TOUT NOUVEAU

L'OISEAU-LYRE

Roman

176 pages, 17,50 \$

Jean Grignon

Didacticien et récipiendaire à ce titre des Prix Abel-Gauthier (1988), Adrien Pouliot (1990) et Apame d'or (1991), Jean Grignon a fait carrière dans la région de Montréal, lieu de sa naissance. Depuis quelques années, il goûte l'errance de la voie littéraire à Saint-Romuald-d'Étchemin. Il s'y promène d'abord en novelliste et en poète. Plusieurs de ses textes sont parus dans *Les Saisons littéraires* (Guérin), *La revue de la nouvelle* (XYZ), *L'écrit primal* (CEULA), *La Bonante* (UQAC). Lauréat au concours de la nouvelle XYZ (1998) pour *Destination clandestine*, Jean Grignon nous offre ici *L'oiseau-lyre*, un premier roman.

Siège social :

GUÉRIN, éditeur ltée, 4501, rue Drolet, Montréal (Québec) H2T 2G2

Téléphone : (514) 842-3481 Télécopieur : (514) 842-4923

Adresse Internet : <http://www.guerin-editeur.qc.ca>

# ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

## Le milieu scolaire réclame 300 \$ de plus par élève

À moins de cela, la réforme serait compromise

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

La réforme en cours dans les écoles primaires et secondaires est compromise par le manque d'argent. Tel est l'avertissement donné hier par André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires et Gary Stronach, président de la Fédération des comités de parents du Québec.

Dans cet esprit, M. Caron estime que les promesses des deux partis de mettre fin aux compressions sont nettement insuffisantes. La Fédération estime que ce sont 400 millions qu'il faut investir dès l'année prochaine dans le système, ce qui revient à 300 \$ de plus par élève. Ce faisant, le gouvernement québécois ne ferait que replacer le Québec au niveau de la moyenne canadienne, qui est de 5700 \$ par enfant.

«C'est beau de dire qu'on met fin aux compressions et qu'on absorbe les coûts de système mais cela n'est pas suffisant. La réforme aura du plomb dans l'aile si rien n'est fait», rappelait M. Caron hier, à la veille du débat télévisé des chefs de parti. M. Caron était accompagné non seulement de M. Stronach mais des représentants des directeurs généraux, des cadres ainsi que des présidents des organismes scolaires anglophones.

La Fédération des commissions scolaires ne voit pas de différence entre les promesses des deux principaux partis en matière d'éducation. Une fois retranchés les 100 millions promis par Jean Charest pour allonger la semaine de classe de 90 minutes, le PQ promet 60 millions et le PLQ 57 millions... Autant dire blanc bonnet et bonnet blanc.

La situation dans les écoles primaires et secondaires n'est guère plus reluisante si on la regarde par la lorgnette du personnel: au cours des deux dernières années seulement, 700 professionnels ont dû quitter le réseau.

«Prenons un jeune qui prend la décision d'aller voir un psychologue. Il prend un rendez-vous mais ne pourra voir personne avant trois ou quatre semaines. Si ça c'est pas une liste d'attente», de dire M. Caron.

Le milieu scolaire est frustré depuis le début de la campagne parce que la santé occupe tout le champ.

«Nous avons reçu beaucoup de promesses. Au lieu de cela, il serait mieux d'écouter les gens qui sont dans le système et qui savent où l'argent devrait être dépensé», a souligné Gary Stronach.

D'ailleurs, les commissions scolaires savent avec précision ce qu'elles feraient avec les 300 \$ de plus par enfant dont elles ont besoin: 40 \$ iraient au secteur informatique, pour former des enseignants et entretenir le réseau (il y a présentement un technicien pour 400 appareils), 70 \$ iraient à la réduction des coûts sans cesse croissants que les parents doivent déboursier pour l'école publique, 50 \$ iraient pour le soutien professionnel, 100 \$ iraient à l'achat de manuels scolaires et 40 \$ à l'amélioration des bibliothèques scolaires.

Le plus gros montant irait pour l'achat de manuels scolaires. D'ailleurs, à l'heure actuelle, la nouvelle loi sur l'Instruction publique garantissant un manuel par matière par élève ne peut même pas être respectée. Et il est clair que les nouveaux programmes nécessiteront de nouveaux manuels scolaires. Un manuel coûte environ 50 \$.

Au sujet de la réforme, le président de la Fédération des commissions scolaires prévient que les difficultés seront considérables si le manque d'argent persiste.

«Nous disons aux politiciens, si vous désirez vraiment que cette réforme, la plus importante des 30 dernières années, réussisse, recommencez à investir dans le service direct aux élèves, sinon on aura mobilisé tout un réseau pour rien et nous aurons une réforme de tablette», ont prévenu hier les responsables du système scolaire public.



Un petit groupe de militants de Saint-Léonard a accueilli hier matin Jean Charest dans la circonscription de Viger, représentée à l'Assemblée nationale par le député libéral Cosmo Maccioccia. Le chef du PLQ s'est d'abord adressé en italien à cet auditoire majoritairement composé de femmes.

## Charest compte sur le débat pour parler directement aux Québécois

Tirant de l'arrière dans les sondages, le chef du PLQ compte beaucoup sur le débat télévisé de ce soir pour remonter la pente. Jean Charest croit pouvoir convaincre les Québécois de voter pour lui si, enfin, il peut leur parler directement et sans interférences.

MARIO CLOUTIER  
LE DEVOIR

Jean Charest demande un «petit moment de paix». Le chef du Parti libéral du Québec fait cette demande au gouvernement Bouchard pour le bien de la population, mais, clairement aussi, pour lui-même, devant la rumeur persistante des sondages qui désavantagent sa formation politique et la poussée de tension entourant le débat télévisé de ce soir. Jean Charest mise sur ce face-à-face avec Lucien Bouchard et Mario Dumont pour parler «directement» aux Québécois.

«Nous espérons que plusieurs milliers et millions de Québécois pourront juger du plan et de l'espoir que nous présentons pour l'avenir du Québec, qu'on aura l'occasion de le faire dans le respect des choix des uns et des autres, mais surtout avec beaucoup de clarté.»

Il affirme que le débat doit se jouer, comme la campagne électorale, sur les idées proposées par les deux principaux camps. Cet échange musclé est important, selon lui, mais loin d'être déterminant. «On doit pouvoir se parler franchement et dire aussi simplement que possible ce qu'on a l'intention de faire avec un mandat de gouvernement. Il n'y a pas de magie là-dedans, il n'y en a jamais dans les débats.»

Mais M. Charest dit craindre un adversaire «rusé». Il laisse entendre que son message n'a pas été compris ou bien transmis et demande le temps de pouvoir le faire, ce soir, le plus directement possible.

«Il faut essayer d'être aussi direct que possible. C'est ce que j'ai l'intention de faire, j'espère avoir l'occasion de dire ce que j'ai à dire, de ne pas être constamment interrompu. Ça fait quatre ans qu'on entend M. Bouchard à tous les jours. J'espère avoir l'occasion de dire ce que j'ai à dire.»

### En italien

Lors de sa dernière apparition publique avant le débat télévisé, M. Charest a salué, en italien d'abord, un groupe de militants de la circonscription montréalaise de Viger hier matin. En terrain sûr à Saint-Léonard, le chef libéral a testé son message d'ouverture, de tolérance et de compassion.

«Allons voir ceux qui sont intéressés à ce qu'on a à dire», a-t-il déclaré aux journalistes en parlant de la petite foule qui l'avait accueilli un peu plus tôt.

Le chef libéral était accompagné de son épouse, Michèle Dionne, et a prononcé une courte allocution avant de se retirer avec son équipe pour préparer le face-à-face avec Lucien Bouchard et Mario Dumont. La campagne électorale reprendra son cours mercredi et les libéraux promettent déjà de mener un train d'enfer jusqu'au 30 novembre.

M. Charest a donc repris hier un message qu'il estime avoir été mal perçu jusqu'à maintenant, à tous les moins par ses adversaires péquistes. Le gouvernement Bouchard, dit-il, est incapable de reconnaître que des gens souffrent. Pour les élus du Parti québécois, un détracteur est un démagogue qui n'est pas un vrai Québécois, qui ne comprend et n'aime pas le Québec, ce qu'il n'est pas, a-t-il répété hier. Un gouvernement libéral inversera l'attitude méprisante du PQ au pouvoir. «Un vrai Québécois ne permet pas aux gens malades de souffrir dans la société.»

Le chef libéral a indiqué plus tard en

point de presse que cette remarque ne visait personne en particulier, pas M. Bouchard en tout cas. Il soutient avoir voulu exprimer des valeurs profondément québécoises en parlant ainsi.

M. Charest demande à l'électorat quelques années pour «bâtir ensemble enfin». «Ce qu'il y a de différent chez nous, sur le plan des valeurs, ce sont des choses qui nous enrichissent, qui nous unissent, pas des choses qui nous divisent, pas les obsessions des uns aux dépens de tous les autres. Ce que les Québécois veulent enfin, c'est retrouver un petit peu de paix, un petit moment de paix. Est-ce que c'est trop demander au Parti québécois?»

Quant aux résultats du dernier sondage Sondagem-Le Devoir-CKAC, M. Charest les prend avec un grain de sel. Il refuse de commenter les résultats et s'en prend plutôt à la méthodologie. «On est rendu au point où les sondages doivent sonder les autres sondeurs au rythme où ça va. Il y a beaucoup de chemin à faire d'ici le 30 novembre. On est plus confiants que jamais sur le choix qu'on présente.»

Le chef libéral a continué de faire passer son message de rassembleur, de celui qui construit, alors que le gouvernement Bouchard traîne au pied le boulet référendaire. Il parle plus que jamais d'inclusion pour se distinguer du message diviseur du PQ, d'un vrai plan pour le Québec face à «l'aveuglement de l'État qui, dans sa poursuite d'imposer un référendum à la population, est prêt à imposer les pires sacrifices, à mettre en péril notre système de santé, en sacrifiant l'avenir des jeunes en coupant dans l'éducation». Un gouvernement libéral y mettrait fin, rappelle-t-il.

«On pourra enfin se reconnaître dans ce gouvernement qui est si important pour l'avenir du Québec, ce gouvernement qui doit être le gouvernement de tous les Québécois.»

## On sent le swing à MusiMax!



un beat relax

les mardis Tendances Jazz à 19h, au 32 ou 48 sur le câble

Ce soir, Al Di Meola au Festival International de Jazz de Montréal 1998

prêtons  
main-forte

(514) 288-1261

Lorsque vous donnez à Centraide, vous contribuez à bâtir un véritable réseau d'entraide. Vous appuyez 250 organismes communautaires de votre milieu et 40 000 bénévoles qui aident 500 000 personnes à se prendre en main.



Centraide  
du Grand Montréal

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

Merci aux amis de Centraide qui ont assumé les coûts de cette annonce.

Club 402-HOMME

À votre service depuis 20 ans



COSTUMES  
importés d'Italie  
au prix de gros

100% laine

Coupe exclusive  
De 299 \$ à 499 \$  
le costume

Du lundi au vendredi  
De 9 h 30 à 18 h  
Samedi de 10 h à 16 h

Tous les soirs après 18 h  
sur rendez-vous seulement

1118, rue Ste-Catherine O.,  
Suite 200, Montréal  
(514) 861-3636

# LE DEVOIR MONTRÉAL

Les médecins exigent de la Régie régionale une révision urgente des budgets de 40 millions

## La colère monte au CHUM

Le signal du départ est une fois de plus reporté au CHUM. La colère monte chez les médecins qui envisageront des moyens de pression si la Régie régionale de la Santé de Montréal ne révisé pas à la hausse les budgets accordés pour démarrer le CHUM.

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Les médecins du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), insatisfaits des budgets de 40 millions — dont 10 millions pour l'équipement — alloués pour mettre le CHUM sur la rampe de lancement, presse la Régie régionale de la Santé de Montréal de revoir ces sommes à la hausse d'ici le 26 novembre.

Réunis tout l'après-midi hier en «journée d'étude», quelque 150 méde-

cins ont fait savoir leur colère face à ce que se propose d'entériner la Régie à titre de budget de départ pour le grand projet de développement du CHUM.

Les médecins et le conseil d'administration du CHUM, qui avaient voté en faveur d'un budget minimal de 20 millions en équipement pour l'année courante, se désolent de voir la Régie couper la poire en deux.

La semaine dernière, la Régie annonçait en effet qu'elle recommandera à son conseil d'administration d'approuver le 26 novembre prochain des investissements totaux de 60,58 millions pour le CHUM, dont une enveloppe de 10 millions destinées aux équipements médicaux et informatiques.

Un montant nettement insuffisant, selon le Dr Jean Léveillé, vice-président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CHUM. «Il y avait beaucoup d'anxiété dans la salle parce que les médecins qui veulent le CHUM considéraient leur demande légitime. C'est ce qui

était considéré minimal pour donner les soins à la population et qu'ils puissent remplir leur rôle», a-t-il dit, à la sortie de cette réunion spéciale.

Si la Régie ne déroge pas de sa position, les médecins ont prévu de se réunir à nouveau après le 26 novembre pour se pencher sur d'éventuels moyens de pression. «Ces délais ne pourront se poursuivre indéfiniment. On va suivre la situation de près et on avisera des moyens à prendre», a ajouté le Dr Léveillé.

La liste des équipements réclamés par les médecins comprend notamment le nécessaire pour réaliser des chirurgies par endoscopie et de nouveaux moniteurs cardiaques, autant de choses jugées essentielles pour donner les soins à la population. Selon le représentant des médecins, à court et à moyen terme, les impacts du manque d'équipement se feront sentir sur les listes d'attente et le volume des chirurgies effectuées au CHUM.

Sur la première tranche d'investis-

sements de 60 millions autorisée par la Régie, 40 millions proviendraient de Québec, alors que 12 émaneraient de la fondation du CHUM et huit de projets autofinancés. Au total, les investissements requis par le plan de développement du CHUM s'élevaient à plus de 549 millions, dont 325 millions sont attendus de Québec.

«Les gens sont fatigués d'avoir à se battre continuellement pour des choses évidentes. On ne demande rien de sophistiqué, seulement ce dont les gens ont besoin à tous les jours pour donner des soins», a souligné le Dr Normand Racine, chef du département de cardiologie au CHUM.

En plus des 20 millions espérés pour l'équipement, les médecins du CHUM souhaitent aussi que la Régie finance certains services d'envergure provinciale, tels la transplantation d'organe, les soins aux grands brûlés, et les soins pour la fibrose kystique, pour lequel le CHUM ne reçoit toujours aucun budget.

Besoins alimentaires dans les écoles

## Le Conseil scolaire bouge et réclame l'aide de Québec

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

L'accroissement du nombre d'élèves ayant besoin d'une collation ou d'un repas à l'école est tel que le Conseil scolaire de l'île de Montréal a décidé de bouger: il réclame de Québec qu'il verse 1,6 million de plus pour les repas. Il est lui-même prêt à verser 532 000 \$ de plus pour les collations.

Le président du Conseil scolaire de l'île de Montréal, Jacques Mongeau, en est arrivé à ces montants après avoir demandé à chacune des cinq commissions scolaires de l'île de tracer un portrait de sa situation. La situation est particulièrement difficile à la Commission scolaire de Montréal où le nombre d'enfants éligibles aux repas du midi ou petits déjeuners a augmenté de 22 % en une année seulement. Seuls les écoles situés dans des quartiers répondant à des critères socio-économiques bien identifiés ont droit à une aide.

La semaine dernière, la CSDM débloquent elle-même des sommes de toute urgence, pour réduire à zéro, immédiatement, sa liste d'attente.

Hier, le CSIM a évalué que 8100 élèves qui devraient recevoir des collations ne les recevaient pas et que

831 enfants étaient sur des listes, attendant de recevoir des petits déjeuners ou des repas chauds.

Cette situation démontre clairement que les organismes communautaires ou entreprises qui aident les enfants, et qui ne reçoivent aucune subvention, ne suffisent pas à la tâche. Quelque 1152 élèves bénéficient actuellement de cette dernière aide.

Enfin, quelque 35 400 enfants ne bénéficient d'une aide alimentaire que trois ou quatre jours par semaine. Cet aspect devait être discuté hier soir lors de la réunion du Conseil.

«Il est clair, estime Jacques Mongeau, qu'il y a de plus en plus d'enfants de milieux défavorisés. Cela me semble très évident».

Le président du Conseil scolaire rappelle aussi que l'argent que le ministère de l'Éducation prévoit pour les repas (depuis le passage de Michel Pagé au ministère de l'Éducation) n'ont jamais été indexés. De sorte qu'aux 4,1 millions versés cette année, il manque 1,6 million, estime M. Mongeau.

La Commission scolaire de Montréal a été très active au sein du Conseil scolaire, dans ce dossier, par la voix de la commissaire Afifa Maaninou. Cette commission voudra s'assurer que le Conseil consent tout ce qu'il peut dans ce dossier.

## À la baisse, les taux!

D'ici février, une baisse de trois quarts de point est anticipée

SERGE TRUFFAUT  
LE DEVOIR

Bonne nouvelle pour les consommateurs comme pour les acteurs de l'immobilier: d'ici le milieu du mois de février, les institutions financières vont probablement commander une baisse relativement marquée des taux hypothécaires.

Selon les calculs et prévisions des économistes du Mouvement Desjardins, une diminution de 0,65 % effectuée en deux fois va ramener les taux à des niveaux historiquement bas. Ainsi l'hypothèque de cinq ans passerait de 7,15 % à 6,50 % alors que l'hypothèque d'un an s'établirait à 6 % contre 6,40 % actuellement.

Dans son analyse de la situation, François Dupuis, économiste principal et stratège, explique le renforcement de la tendance baissière comme suit: «Bien que l'environnement sur la scène financière s'est stabilisé au cours des derniers jours, il ne faudrait pas

perdre de vue que la situation demeure très fragile. La présence de nombreux risques, tant du point de vue économique que financier nous amène à rester prudents. D'ailleurs, plusieurs grandes banques centrales des pays industrialisés sont conscientes de cela et continueront à abaisser leurs taux d'intérêt directeurs. Par conséquent, le taux préférentiel et les taux sur les hypothèques devraient diminuer, particulièrement dans les échéances de court terme, d'ici la fin de l'hiver».

Tout naturellement, les reculs attendus sur le front hypothécaire vont doper le rythme des transactions immobilières au cours de la grosse saison qui constitue les mois de février, mars, avril et mai. Vice-présidente de la Chambre immobilière du Grand Montréal, Danielle Grossenbacher a souligné «le pronostic pour les prochains mois est excellent».

«La vive concurrence à laquelle se livrent présentement les institutions financières, a poursuivi Mme Grossen-

bacher, assurent pour encore plusieurs mois des conditions favorables. Il faut s'attendre à ce que les consommateurs cherchent à tirer profit de la situation actuelle. Certains marchés de Montréal, je pense notamment au Plateau Mont-Royal, seront à l'avantage des vendeurs».

Après une année au cours de laquelle la stabilité des prix s'est confirmée, on s'attend désormais à ce que pratiquement tous les quartiers de Montréal enregistrent des hausses des valeurs.

Vice-président et directeur régional, est du Canada, pour Royal LePage, Georges E. Gaucher a indiqué qu'après l'augmentation des ventes de cette année, le prix moyen des habitations situées à Montréal a progressé de 3 %. Vu le contexte qui prévaut actuellement et vu le bon niveau de confiance des consommateurs, il faut s'attendre à ce que la valeur marchande continue de grimper quelque peu au cours des prochains mois.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

On s'attend à ce que tous les quartiers de Montréal enregistrent des hausses des valeurs.

### EN BREF

#### Prix Judith-Jasmin

(Le Devoir) — Lucie Bergeron, tour à tour animatrice et journaliste à l'émission de télévision de Radio-Canada, *La Semaine verte*, a remporté cette année le prix Judith-Jasmin, décerné par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) dans la catégorie Presse électronique. C'est son reportage *Le porc en Iowa* qui lui a valu cet honneur. Il y était notamment question des mégapocheries qui remplacent de plus en plus les fermes familiales dans cet État américain.

#### Laval bouclera son budget

(Le Devoir) — Laval bouclera son budget. C'est ce qu'a annoncé hier son maire, Gilles Vaillancourt, lors de la présentation du rapport sur la situation financière de la Ville devant le conseil municipal. Par l'entremise d'un communiqué, le maire Vaillancourt se targue d'avoir pu boucler son budget, en dépit des dépenses supplémentaires occasionnées par les lendemains difficiles du verglas.

**Livrez-vous à vos passions!**

## Salon du livre de Montréal

du 19 au 24 novembre 1998  
Place Bonaventure

Jeu : 17 h à 22 h  
Vendredi : 9 h à 22 h  
Samedi : 10 h à 22 h  
Dimanche : 10 h à 22 h  
Lundi : 9 h à 22 h  
Mardi : 9 h à 18 h

Adultes : 6 \$  
Étudiants, aînés et membres de la FADOQ : 3 \$ (taxes incluses)

http://www.slm.qc.ca



**à la carte**

**Business**

Hôtel Le Reine Elizabeth  
novembre

M. Serge Godin  
Président du conseil et chef de la direction  
Le Groupe CGI inc.

Mardi 24

Billet : 48 \$ membre, 70 \$ non-membre

Réservations : Ghislaine Larose  
Téléphone : (514) 871-4000, poste 4001  
Télécopieur : (514) 871-5971

Carnet de 10 billets : 435 \$ (membres seulement), TPS (7 %) et TVQ (7,5 %) en sus

Chambre de commerce du Montréal métropolitain  
Board of Trade of Metropolitan Montreal

Bombardier, Byers Casgrain, Bell, Fiducie Desjardins, csiRoute, Pratt & Whitney Canada, Samson Belair Deloitte & Touche, SNC-Lavalin, SSQ, design graphique Vasco design.

**L'AUTEURE LA PLUS PROVOCANTE DE LA RENTRÉE!**

**• UNE VIVE POLÉMIQUE •**  
TQS « désinvité » Denise Bombardier. Louise Cousineau — La Presse

**• UN LIVRE DÉRANGEANT •**  
Quel dommage que cette bonne femme soit si prétentieuse car elle sait dire les choses essentielles. Didier Fessou — Le Soleil

**• UN SUJET CONTROVERSÉ •**  
La télé ne vit plus que pour la rentabilité (...) elle s'engouffre dans la facilité. Franco Nuovo — Journal de Montréal

**UNE RÉFLEXION DIRECTE ET FRANCHE**

Je ne provoque que des réactions d'adhésion ou de rejet total (...) mais j'assume ce que je suis.

Denise Bombardier

Denise Bombardier  
TÊTE FROIDE  
CŒUR TENDRE

Entretien inédit avec PIERRE MAISONNEUVE

NOVALIS

• Une réflexion en profondeur sur la qualité de l'information à la télévision  
• Des confidences inédites sur sa vie, ses paradoxes, ses amours...

NOVALIS

LES ACTUALITÉS

EN BREF

Pitié pour Faulder

(AFP) — Le Texas s'apprête à exécuter le 10 décembre un Canadien de 61 ans, Joseph Stanley Faulder, qui attend depuis 21 ans dans le couloir de la mort après avoir été condamné pour un meurtre commis en 1975.

Yvon Godin recueillera les doléances des chômeurs

(PC) — Le député néo-démocrate du Nouveau-Brunswick Yvon Godin revient à la charge. Au cours d'une tournée nationale qui l'amènera d'un bout à l'autre du pays, il se promet de rencontrer des chômeurs qui ont été touchés par les changements au programme d'assurance-emploi et d'en faire rapport au ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew.

Belœil Accueil froid pour le Festival du verglas

La Chambre de commerce trouve le thème rébarbatif

LOUISE LEDUC LE DEVOIR

Le Festival du verglas (bis) à Belœil se trouve sur un terrain glissant. Si le conseil municipal a accordé à l'unanimité une aide de 15 000 \$ pour la mise sur pied d'une fête familiale sur le thème de la grosse misère glacée, la chambre de commerce locale, elle, risque de faire déraiper le projet.

L'idée d'organiser un festival, telle une fête des neiges, est géniale, admet la présidente de la Chambre de commerce de Belœil, Jacqueline Gagnier. Un sondage maison auprès de nos membres nous indique cependant qu'une majorité d'entre eux est opposée à le baptiser "Festival du verglas", un terme trop chargé de connotation négative.

Le promoteur de l'événement, Claude Gauthier, ne l'entend pas ainsi. Pour lui, la tempête de pluie verglaçante, qui a plongé Belœil dans le noir pendant 22 jours en janvier, a surtout donné lieu à un superbe élan de solidarité.

Gauthier: course au flambeau, dîner aux chandelles, avec fondues et poêles à combustion lente, séances de glissades, tout ça, pendant neuf jours du 15 au 24 janvier. «Pour un gars de marketing comme moi, un festival du verglas était tout indiqué», continue M. Gauthier. J'ai embauché deux personnes qui font avancer le projet depuis un mois et demi. J'ai aussi dépensé beaucoup d'argent pour faire faire la maquette de notre mascotte.

Une mascotte? Quelle mascotte? On vous le donne en mille: un arbre!

Outre la chambre de commerce, la Corporation de développement touristique de la vallée du Richelieu reçoit aussi un peu froidement l'idée. «Nous appuyons la Ville de Belœil dans l'organisation d'une fête d'hiver», soutient la directrice générale Danielle Chayer. Belœil manque d'activités pendant cette saison. Nous craignons par ailleurs que la mention du verglas ne suscite de l'aversion chez les gens.

Le conseiller municipal Roger Castonguay regrette que le dossier piétine. «Belœil est une ville-dortoir de 20 000 personnes, à vingt minutes de Montréal et les citoyens se plaignent souvent qu'il ne s'y passe pas grand-chose. Un promoteur croit pouvoir attirer 20 000 à 25 000 visiteurs et injecter peut-être 300 000 \$ dans l'économie locale, mais la Chambre de commerce et le journal local ne l'entendent pas ainsi.»



ARCHIVES LE DEVOIR A-t-on vraiment envie de célébrer la crise du verglas? Voilà une brûlante question à Belœil.

Jusqu'ici, Claude Gauthier, qui dit avoir œuvré une quinzaine d'années dans l'organisation du Carnaval de Québec, a pu

amasser 5000 \$ en commandites. Son festival devrait, à son avis, pouvoir compter sur un budget d'environ 60 000 \$. Sans l'appui de la chambre de commerce locale, il est convaincu de ne pas pouvoir aller de l'avant.

«Il ne sert à rien de faire un festival où ne seraient invités que les citoyens d'ici», raconte M. Gauthier. Il nous faut une fête nationale, une fête capable d'attirer des gens de partout au Québec.

Le comité organisateur et les autorités de la ville de Belœil devraient se rencontrer aujourd'hui.

Surprise!

Entre autres démarches, Claude Gauthier soutient être allé frapper à la porte d'Hydro-Québec, dans l'espoir de recevoir des commandites. A entendre Steve Flanagan, le porte-parole d'Hydro-Québec, il n'est pas le seul à avoir agi de même. «Nous avons reçu beaucoup de demandes de commandites en ce sens. En juin, nous avons aussi eu beaucoup d'appels d'organisateur de bals de finissants, qui réclamaient tous avoir une idée très originale. Il s'agissait en fait d'une variation sur un même thème: ils feraient les lumières et André Caille (PDG d'Hydro-Québec) ou moi-même serions ensuite apparus.»

Peine perdue: André Caille et Steve Flanagan ont préféré rester dans l'ombre...

LES PETITES ANNONCES

INDE REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES
100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340
Conditions de paiement: cartes de crédit

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER
335 BOIS DE FOYER
175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
176 CHALET À LOUER
190 GARAGES, PARKING
251 BUREAUX À LOUER
301 OUVRES D'ART
307 LIVRES / DISQUES
318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.
325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
695 AUTOMOBILES

La journée de grève de la CEQ

Les parents sont outrés

PAULE DES RIVIÈRES LE DEVOIR

«Le jour où on me dit que la liberté d'expression des enseignants a préséance sur la journée de classe des enfants, je décroche. Il me semble qu'il y avait d'autres moyens de faire connaître ses demandes». C'est en ces termes clairs que le président de la Fédération des comités de parents de la province de Québec, Gary Stronach, a commenté la décision de la CEQ de faire la grève demain.

Près d'un million d'enfants seront privés de classe demain, à la suite de la décision de la Centrale de l'enseignement du Québec de défier le Conseil sur les services essentiels. Ce dernier peut imposer des amendes tout comme peut le faire la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui peut imposer une amende de 100 \$ par professeur.

Le président de la FCSQ, André Caron, a déclaré hier à ce sujet que «nous n'avons pas encore décidé si nous allons imposer des amendes».

M. Caron n'en qualifie pas moins le geste des enseignants de «démotivé», pendant que M. Stronach se montre, quant à lui, franchement «scandalisé».

Pour le moment, cependant, l'un et l'autre sont essentiellement préoccupés par la sécurité des élèves. Un certain nombre de commissions scolaires, comme la Commission scolaire de Montréal, ont décrété que mercredi serait une journée pédagogique. Elle a aussi décidé que les centres d'éducation des adultes seraient ouverts.

De son côté, l'Alliance des professeurs de Montréal n'a pas encore décidé si elle ferait du piquetage devant les établissements qui reçoivent des adultes, le soir. Une chose est certaine, le syndicat montréalais n'accepte pas que la grève soit transformée en journée pédagogique.

«L'idée d'un tel geste, a précisé hier Denis Roy, vice-président de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires, n'est pas de pénaliser les enseignants mais de voir à ce que les enfants ne perdent aucune journée de classe». Il n'y aura pas d'autobus scolaires mercredi et les services de garde seront réservés aux enfants qui y sont inscrits à d'autres moments de l'année.

Les enseignants espèrent, par leur geste, convaincre le gouvernement de donner suite à leurs revendications en matière d'équité salariale. Ils réclament 700 millions sans parler du milliard nécessaire pour satisfaire le volet rétroactif des demandes. LA CEQ est en discussion avec le gouvernement dans ce dossier mais estime que les choses ne bougent pas assez rapidement.

Ajout de 10 millions à un programme de rénovation domiciliaire

Des fleurs et son pot

L'UMRCQ salue l'ajout de 10 millions dans un programme de rénovations mais continue de lutter contre la note de 375 millions.

«En 1998, les taxes ont augmenté dans plusieurs municipalités, là où il n'y avait pas de marge de manœuvre parce que les municipalités géraient déjà de façon serrée. Ailleurs, des municipalités ont dû recourir à des surplus accumulés dont elles ne disposent plus en 1999», ont affirmé Mme Simard et M. Bossé, le président de la CMBM.

«En 1998, les taxes ont augmenté dans plusieurs municipalités, là où il n'y avait pas de marge de manœuvre parce que les municipalités géraient déjà de façon serrée. Ailleurs, des municipalités ont dû recourir à des surplus accumulés dont elles ne disposent plus en 1999», ont affirmé Mme Simard et M. Bossé, le président de la CMBM.

«En 1998, les taxes ont augmenté dans plusieurs municipalités, là où il n'y avait pas de marge de manœuvre parce que les municipalités géraient déjà de façon serrée. Ailleurs, des municipalités ont dû recourir à des surplus accumulés dont elles ne disposent plus en 1999», ont affirmé Mme Simard et M. Bossé, le président de la CMBM.

«En 1998, les taxes ont augmenté dans plusieurs municipalités, là où il n'y avait pas de marge de manœuvre parce que les municipalités géraient déjà de façon serrée. Ailleurs, des municipalités ont dû recourir à des surplus accumulés dont elles ne disposent plus en 1999», ont affirmé Mme Simard et M. Bossé, le président de la CMBM.

Propriétaires!
Logement à louer?
Propriété à vendre?
975\$\*
\*3 lignes, 3<sup>es</sup> par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 20% de plus.
Heure de tombée: 14h30 tous les jours
985-3322
Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant
Différents forfaits disponibles.
LE DEVOIR

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

Objectif 32 200 000 \$
25 166 995 \$
merci de prêter main-forte
Centrise

SOYEZ SOLIDAIRES ET GÉNÉREUX!
VOTRE DON SE RENDRA AUX POPULATIONS SINISTRÉES D'AMÉRIQUE CENTRALE GRÂCE À NOUS.
CARDINAL LÉGER et ses Oeuvres
CECI
DÉVELOPPEMENT ET PAIX
OXFAM-QUÉBEC
SUCO

## LES ACTUALITÉS

### Surplus budgétaire d'Ottawa

# Martin est à court d'arguments

MANON CORNELLIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a de plus en plus de difficulté à trouver des arguments pouvant justifier son silence sur l'utilisation future de l'imposant surplus budgétaire d'Ottawa.

La publication des derniers résultats financiers du gouvernement la semaine dernière a ravivé le débat aux Communes. Avec 10,4 milliards d'excédent en poche à la fin des six premiers mois de l'année financière 1998-99, Ottawa ne peut plus, clamait l'opposition hier, fermer la porte à une réduction importante des cotisations à l'assurance-emploi et à une baisse d'impôt, ni refuser un réinvestissement rapide dans le système de santé. Un surplus de 10 milliards signifie autant de taxes prélevées en trop auprès des citoyens et des entreprises, a résumé le chef réformiste Preston Manning.

Les bloquistes, leur chef Gilles Duceppe en tête, trouvent «immoral» qu'on envisage financer une réduction générale des impôts à l'aide de la part du surplus généré par le programme d'assurance-emploi. On estime que cette portion du surplus atteindra 7 milliards à la fin de l'année, des économies entraînées par les restrictions au programme et des cotisations trop élevées des salariés et des employeurs. Les partis d'opposition estiment qu'il serait plus équitable de retourner cette portion du surplus budgétaire à ceux qui l'ont payé plutôt que de s'en servir pour réduire les impôts de gens qui n'y ont pas contribué.

Paul Martin, lui, résiste à cet appel en faveur d'une réduction marquée des cotisations et soupçonne ceux qui s'en prennent à son approche d'entretenir les pires desseins. Il a accusé les réformistes, hier, de vouloir réduire massivement les taxes «sur le dos des gens à faible revenu [...], des familles pauvres avec enfants [...], du système de santé».

Il a ensuite soutenu que les bloquistes n'offraient que «des déficits chroniques». Selon eux, ils veulent «un pays qui va oublier ses responsabilités envers ses propres citoyens».

La crédibilité du ministre a aussi été remise en question. M. Martin maintenant, il y a tout juste un mois, sa prévision d'un budget équilibré pour l'année en cours. A son avis, disait-il, le mieux qui pourrait arriver serait un surplus de 7 ou 8 milliards. «Si nous écoutions les appels en faveur d'une réduction de taxes de 9 ou 10 milliards de dollars,

nous nous dirigerions vers un déficit substantiel», avait-il dit.

Ces écarts de prévisions ne sont plus acceptables, répètent réformistes, bloquistes et conservateurs. Le ministre doit faire preuve de franchise et dire les choses comme elles sont car eux, disent-ils, ne croient plus à l'erreur.

«C'est vrai que nous avons enregistré pour les six premiers mois de l'année un surplus de 10 milliards supérieur à ce que certaines personnes avaient prévu. Par contre, j'ai siégé dans cette Chambre lorsqu'un ministre des Finances conservateur s'est trompé et c'était dans l'autre sens. Si nous devons faire une erreur, je préfère la faire à notre façon», a répondu M. Martin. «Ce sont les contribuables qui paient pour ces erreurs: 10 milliards directement de leurs poches», a aussitôt rétorqué le réformiste Monte Solberg.

Selon les partis d'opposition, le ministre Martin ne fait pas preuve uniquement de prudence. Selon eux, il cherche délibérément à taire ses chiffres pour éviter d'avoir à céder un pouce. M. Martin s'en défend. «Nous avons toujours dit que nos prévisions ne représentaient pas le mieux que nous pouvions faire mais le minimum. C'est une façon de faire qui a très bien fonctionné au cours des cinq dernières années», a-t-il dit aux journalistes.

Il invoque aussi la nécessité de faire preuve de prudence face à une situation économique internationale toujours volatile. «Il est important de comprendre qu'il y a encore beaucoup d'incertitude à l'extérieur de nos frontières. Ce sont les résultats des six premiers mois et nous avons encore six autres mois à traverser», a-t-il ajouté.

Le chef bloquiste Gilles Duceppe s'est moqué de cette idée. «En maintenant sa prédiction d'un déficit zéro, il prédit en somme que nous encaisserons un recul de 10,4 milliards au cours des six derniers mois de l'année financière. Il faudrait une récession», a-t-il dit. Il a noté que personne ne prévoyait ce scénario. Encore hier, la Banque du Canada parlait de croissance pour les prochains mois.

Refuser de se commettre avant la fin de l'année financière signifierait que M. Martin préfère consacrer tous les surplus au remboursement de la dette et à rien d'autre. A moins que le fédéral tente encore et malgré les remontrances répétées du vérificateur général d'imputer à l'année terminée des dépenses encore à faire. Ce ne serait pas une première comme en témoignent la Fondation des bourses du millénaire et celle de l'innovation.

### Aggravation de la pauvreté

# Le Canada et le Québec devront s'expliquer à l'ONU

À la fin de novembre, à Genève, des représentants canadiens et provinciaux devront s'expliquer sur certaines politiques sociales devant un comité d'experts de l'Organisation des nations unies.

ÉRIC DESROSNIERS  
LE DEVOIR

Le Canada et le Québec répondront bientôt, devant un comité des Nations-Unies, de leur degré de respect des droits sociaux et économiques de leurs citoyens. Les deux gouvernements seront entre autres amenés à s'expliquer sur la réduction des transferts sociaux aux provinces, la réforme de la Sécurité du revenu et l'aggravation de la pauvreté. Activement impliqués dans l'exercice, les organismes non-gouvernementaux canadiens et québécois ont dénoncé devant le comité international d'experts, à l'ouverture de ses travaux hier à Genève, la violation par leurs gouvernements de leurs engagements internationaux en cette matière.

Entré en vigueur en 1976, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels reconnaît notamment le droit au travail dans des conditions justes et favorables, le droit à la protection sociale et à un niveau de vie suffisant ainsi que le droit à des services de santé et à l'éducation. Le Québec s'est engagé par décret dès 1976 à respecter le Pacte.

Depuis 1985, les gouvernements signataires doivent se soumettre devant un comité d'experts à un examen périodique de leur degré d'atteinte et de leurs progrès réalisés en ce domaine. Les organisations non-gouvernementales sont aussi invitées à présenter leur version des faits et à assister à la comparaison des gouvernements qui se tiendra cette année les 26 et 27 novembre prochains.

Lors de sa dernière comparution, en 1993, le Canada s'était vu entre autres reprocher de négliger les droits des pauvres et de ne pas avoir réussi à réduire la pauvreté au pays. Ces commentaires avaient été plutôt mal reçus par le gouvernement fédéral qui avait rétorqué que le comité

avait confondu pauvreté et inégalité des revenus.

Dans ses questions écrites aux gouvernements cette année, le comité de l'ONU a dit vouloir en savoir plus notamment sur l'impact des politiques liant les prestations d'aide sociale à l'obligation de travailler; sur les raisons pouvant expliquer qu'un pays aussi riche compte tellement de pauvres; et sur les mesures prises par le Québec en faveur des familles monoparentales, des jeunes chômeurs et des sans-abri.

Depuis quatre ans, l'Association américaine des juristes et la Ligue des droits et libertés se sont préparées à la prochaine comparution du Canada et du Québec devant le comité composé de 18 experts siégeant à titre individuel et provenant des pays signataires du Pacte. Appuyée entre autres par la coalition Solidarité populaire Québec, la Fédération des femmes du Québec et le Front commun des personnes assistées sociales, l'initiative vise, dit-on, à revitaliser au pays la lutte en faveur de la justice et de l'égalité sociale.

«On fait appel aux instances internationales pour enrichir les espaces nationaux», a expliqué hier à la presse Me Lucie Lamarche, professeur au Département des sciences juridiques de l'UQAM et membre de la Ligue des droits et libertés. Le droit international n'est pas une fin en soi. Il faut le voir comme un moyen de se donner, ici, des références pour enrichir la vision que l'on a des droits économiques et sociaux. C'est un outil de promotion de ces valeurs-là.

Toutefois, la fierté du premier ministre Jean Chrétien de voir le Canada occuper le premier rang de l'indice de développement humain de l'ONU montre bien, selon François Saillant du FRAPRU, la grande importance que les gouvernements accordent aussi à leur image internationale.

Au ministère des Relations internationales, Christian Deslauriers confirme que le gouvernement du Québec prend l'exercice au sérieux. «Avec le développement des règles internationales, explique-t-il, il fait de plus en plus partie de notre quotidien de chercher comment faire pour que nos lois les respectent. Quant à nous, on pense que l'on respecte le Pacte. On verra ce qu'en dira le comité.»

Une première version du rapport du comité est attendu pour le 4 décembre prochain.

### Réfection aux Éboulements

# La Cour déboute l'UQCN

LOUIS-GILLES  
FRANCOEUR  
LE DEVOIR

La Cour supérieure a refusé hier l'injonction demandée par l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) afin de forcer l'évaluation environnementale en audiences publiques de la réfection de la Grande-Côte des Éboulements par le ministère québécois des Transports.

Dans son verdict, le juge Gérard Boisvert, du district de Québec, confirme néanmoins que le ministre des Transports, Jacques Brassard, qui a aussi été ministre de l'Environnement et de la Faune, a gonflé artificiellement son projet pour réduire l'emprise moyenne du tracé retenu. En diminuant ainsi la largeur «moyenne» du projet par son prolongement dans le village situé en bas de la côte, grâce à une deuxième phase de travaux, les Transports évitent la norme du Règlement sur l'évaluation des impacts environnementaux et, par conséquent, une évaluation publique de ses séquelles biophysiques et sociales.

Pour le magistrat, le ministre des Transports, en tant que promoteur, est libre de définir son projet comme il le désire. Et comme les requérants n'ont pas démontré qu'il avait agi de mauvaise foi — leurs procureurs ayant même reconnu le contraire, écrit-il — il ne peut pas reprocher au ministre Brassard d'avoir gonflé son projet pour lui éviter la procédure publique d'évaluation environnementale.

Si les Transports s'en étaient tenus au seul projet de la Grande Côte, le projet aurait été assujéti au processus d'audiences puisque son emprise moyenne aurait été de 42 mètres. En le prolongeant par le bas dans Saint-Joseph-de-la-Rive, jusqu'à la route du Quai, où les travaux se poursuivront sur une largeur sensiblement moindre, la moyenne de l'emprise chute à 32,51 mètres, soit en bas de la norme de 35 mètres du règlement.

La Cour, précise le magistrat, ne peut intervenir par décision judiciaire que «si un ministre excède sa compétence, omet de l'exercer, rend une décision injuste ou discriminatoire ou fait preuve de mauvaise foi».

Si le juge Boisvert conclut que le ministre des Transports n'a pas agi de mauvaise foi, il demeure toutefois muet sur la responsabilité du ministre de l'Environnement et de la Faune, Paul Bégin.

Ce dernier a l'obligation d'exercer un contrôle sur les projets qu'on lui présente en tant qu'administrateur de la loi et, plus particulièrement, en tant que fiduciaire du droit des citoyens d'être entendus sur les projets susceptibles de faire l'objet d'une audience publique, une responsabilité qui n'incombe pas au titulaire des Transports. On a vu à de nombreuses reprises dans le passé le ministre de l'Environnement exercer sa compétence en contrôlant la nature des projets qui lui sont soumis, ce qui l'a parfois amené à refuser à des promoteurs privés ou publics, même de bonne foi, d'user d'artifices pour contourner leur obligation de justifier leur projet en audiences publiques.

# Plus... Plus... Plus

## Pour une chanson

### Tercel CE plus 1999

1999\$  
0\$ COMPTANT  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



Financement à l'achat  
4,8%  
jusqu'à 60 mois

- Radiocassette AM-FM stéréo
- 5 vitesses à surmultipliée
- Enjoliveurs complets
- Banquette arrière rabattable (60/40)
- Réservoir, coffre et rétroviseurs télécommandés
- Coussin gonflable côté conducteur
- Essuie-glaces intermittents
- Tapis et garniture de coffre
- Moulures latérales
- Montre numérique

### Camry CE plus 1999

2999\$  
1950\$ COMPTANT  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



COMPTANT**	MENSUALITÉS
0\$	345\$
1950\$	299\$
2500\$	286\$

- Transmission automatique 4 rapports
- Radio AM-FM avec lecteur de disques compacts
- Climatiseur
- Glaces et verrous de portières assistés
- Rétroviseurs de couleur assortie à télécommande assistée
- Régulateur de vitesse
- Dispositif «oubli de clé»
- Et bien plus...

CRÉDIT TOYOTA

Programmes de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. <sup>1</sup>Offre valable sur les modèles Tercel CE BC53LM-BA neufs en inventaire loués au plus tard le 30 novembre 1998. Premier versement de 228,90\$ et dépôt de garantie de 250\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000km; frais de 7¢/km excédentaire. <sup>2</sup>Offre valable sur les modèles Camry CE BG22KP-BA neufs en inventaire, loués au plus tard le 30 novembre 1998. Premier versement de 343,93\$ et dépôt de garantie de 350\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000km; frais de 10¢/km excédentaire. \*Offre de financement à l'achat de 4,8% valable sur tous les modèles Tercel 1999. \*\*Taxes en sus ou échange équivalent. Véhicules aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire

# TOYOTA

www.toyota.ca

Le service de qualité Toyota

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

**BOUCHERVILLE**  
Toyota Duval  
655-2350

**BROSSARD**  
Brossard Toyota  
445-0577

**CANDIAC**  
Candiac Toyota  
659-6511

**CHAMBLY**  
Chamblly Toyota  
658-4334

**CHÂTEAUGUAY**  
Châteauguay Toyota  
692-1200

**GATINEAU**  
Toyota Gatineau  
568-0066

**HULL**  
Vita Toyota  
776-0077

**ÎLE PERROT**  
Ile Perrot Toyota  
453-2510

**JOLIETTE**  
Joliette Toyota  
759-3449

**LACHINE**  
Spinelli Lexus Toyota  
634-7171

**LACHUTE**  
Lachute Toyota  
582-6662

**LAVAL**  
Chomedey Toyota  
687-2634

**LAVAL**  
Vimont Lexus Toyota  
668-2710

**LONGUEUIL**  
Longueuil Toyota  
674-7474

**MONT-LAURIER**  
Lexus Toyota Gabriel  
623-3511

**MONTREAL**  
Alix Toyota  
376-9191

**MONTREAL**  
Chassé Toyota  
527-3411

**MONTREAL**  
Houle Toyota  
351-5010

**MONTREAL**  
Lexus Toyota Gabriel  
748-7777

**MONTREAL**  
Toyota Centre-Ville  
935-6354

**MONTREAL**  
Toyota Pie IX  
329-0909

**POINTE-CLAIRE**  
Fairview Toyota  
694-1510

**REPENTIGNY**  
Repentigny Toyota  
581-3540

**ST-EUSTACHE**  
Toyota St-Eustache  
473-1872

**ST-HYACINTHE**  
Angers Toyota  
774-9191

**ST-JEAN**  
Déry Toyota  
359-9000

**ST-JEROME**  
Toyota St-Jérôme  
438-1255

**ST-LEONARD**  
St-Leonard Toyota  
252-1373

**STE-AGATHE**  
Ste-Agathe  
326-1044

**STE-THERESE**  
Blainville Toyota  
435-3885

**SHAWINIGAN**  
Mauricie Toyota  
539-8393

**SOREL**  
Automobile  
Pierre Lefebvre  
742-4596

**TERREBONNE**  
Automobiles  
L.G. Lévesque  
471-4117

**THURSO**  
Auger & Frères  
985-2218

**TROIS-RIVIÈRES**  
Trois-Rivières Toyota  
374-5323

**VALLEYFIELD**  
G. Couillard  
Automobiles  
373-0850

**VERDUN**  
Woodland Toyota  
761-3444



## É D I T O R I A L

ÉLECTIONS 1998

Municipalités:  
tout reste à faire

Sur le front municipal, on retiendra surtout une chose du premier mandat d'un gouvernement du Parti québécois: la récupération de centaines de millions à même les goussets des villes. Quant aux programmes des partis, ni l'un ni l'autre n'est convaincant.

**P**endant la campagne électorale de 1994, le Parti québécois s'était engagé à ne pas confier de responsabilités supplémentaires aux municipalités sans leur fournir les moyens financiers pour y faire face. Une promesse que le gouvernement a brièvement tenté de respecter, mais que la lutte contre le déficit est venue reléguer au placard des souvenirs de campagne.

Ainsi, la volonté de mettre un peu d'ordre dans les services policiers s'est transformée en un moyen de faire contribuer les municipalités de petite taille au financement de la Sûreté, et le projet de regrouper 416 municipalités en 176 nouvelles entités fut vite perçu comme une simple mesure d'économie.

De même, le gouvernement s'est montré sympathique aux problèmes des villes-centres, de Montréal surtout à qui on a promis un pacte fiscal qui n'est jamais venu, remplacé qu'il fut par une suite de mesures ponctuelles telles que l'achat du Casino et la création d'une société de gestion des équipements scientifiques. En cette matière, tout reste à faire.

L'action la plus remarquable du gouvernement de Lucien Bouchard auprès des municipalités fut la récupération de 375 millions de dollars à

même les coûts de main-d'œuvre des villes. Même en admettant l'aspect raisonnable de cette intervention survenue après qu'on eut arraché des concessions aux 450 000 employés de l'État, il faut reconnaître que la mesure était en profonde contradiction avec les promesses de la campagne électorale.

Aujourd'hui, le Parti québécois revient à la charge avec l'idée d'un pacte fiscal, de même qu'avec l'engagement de contribuer activement à sortir la métropole de l'impasse où les réformes fiscales du passé et la crise immobilière récente l'ont plaquée.

Pour les régions, on promet de créer un modeste fonds de 50 millions en quatre ans pour la «diversification» économique et de stimuler l'essor de la nouvelle économie.

C'est mince. A quand l'offensive dans le but de réduire le nombre de municipalités, y compris sur l'île de Montréal? A quand le regroupement des services promis lors de l'entente sur la récupération des coûts de main-d'œuvre? Et à Montréal, qu'arrivera-t-il du plan d'aménagement régional, du plan de transport et de la fusion des sociétés de transport, des projets électoraux de prolongement du métro sur terre et sous-terre, de la CUM ou du ministère de la Métropole?

Bien malin qui trouvera des réponses satisfaisantes dans le programme électoral du Parti québécois à qui il reste tant à faire pour seulement remplir ses engagements... d'il y a quatre ans.

Quant au Parti libéral, reconnaissons-lui un certain courage initial dans la façon d'aborder les problèmes des municipalités à qui il a promis de concéder plus d'autonomie et de pouvoirs légaux pour faire face à la musique. Un courage qui semble cependant s'être dissipé au fil des rencontres avec les intervenants, notamment avec les dirigeants syndicaux qui n'ont pas manqué de se montrer craintifs devant le programme libéral.

Héritier d'un parti qui a lui aussi, en son temps, «*pelleté les factures*» dans la cour des villes, M. Charest se devait de rassurer les élus. Ce qu'il a tenté de faire en leur promettant plus de latitude et un fonds de 500 millions pour conclure des ententes de partenariat avec le secteur privé et les employés municipaux, dans le but d'entreprendre des travaux d'infrastructure. M. Charest se veut plus généreux que son prédécesseur, c'est tout à son honneur et c'est surtout de bonne guerre de la part d'un chef qui aspire au pouvoir. Malheureusement, quiconque connaît un tant soit peu le milieu municipal sait que pour faire bouger les choses, les bons mots ne suffisent pas, il faut aussi y mettre de la pression.

A cette étape de la campagne et devant les tares qui affligent le monde municipal (disparité de services, écarts salariaux avec le reste du service public, iniquité fiscale croissante, nombre excessif de villes et de villages, manque de vision du développement urbain, etc.), force nous est donc de constater que ni l'une ni l'autre des deux grandes formations en lutte ne parvient à nous convaincre qu'elle dispose d'un bilan ou d'un programme susceptible de donner au monde municipal l'élan dont il a un urgent besoin.

jrsansfacon@ledevoir.ca

## L'électorat féminin

**L**e discours électoral du Parti québécois semble ravir l'électorat féminin. Les récents sondages indiquent que les femmes délaissent le Parti libéral à qui elles donnaient majoritairement leur appui par le passé. Au début de cette campagne, les libéraux jouissaient encore d'un écart favorable de quatre points qui, à mi-campagne, s'est retourné en faveur du parti de Lucien Bouchard.

D'évidence, le discours électoral de Lucien Bouchard correspond mieux aux attentes de l'électorat féminin que celui de Jean Charest. L'élargissement du programme des garderies à cinq dollars que promet le premier ministre est davantage apprécié que les propositions libérales de favoriser fiscalement les femmes au foyer. Les propos du chef libéral sur la remise en cause de la Révolution tranquille et le rôle de l'État ont pu aussi effrayer une partie de cet électorat féminin pour qui le mot État a une signification bien concrète. L'État, ce sont dans la vie quotidienne des services indispensables comme les garderies et les écoles.

Fort de cette percée auprès de l'électorat féminin, le Parti québécois ne pourra prétendre pour autant être le parti des femmes. Lorsqu'il s'agit de représentation féminine au sein de ses rangs, celui-ci ne fait guère mieux que le Parti libéral puisque tous deux n'ont réussi à recruter qu'une trentaine de candidates à cette

élection. Les libéraux ont amélioré sensiblement leur performance puisqu'à l'élection de 1994, ils n'avaient recruté que 18 candidates, mais du côté péquiste, l'amélioration est à peine notable. La prochaine Assemblée nationale risque fort de ressembler à la précédente dont seulement 25 des 125 sièges appartenaient à des femmes.

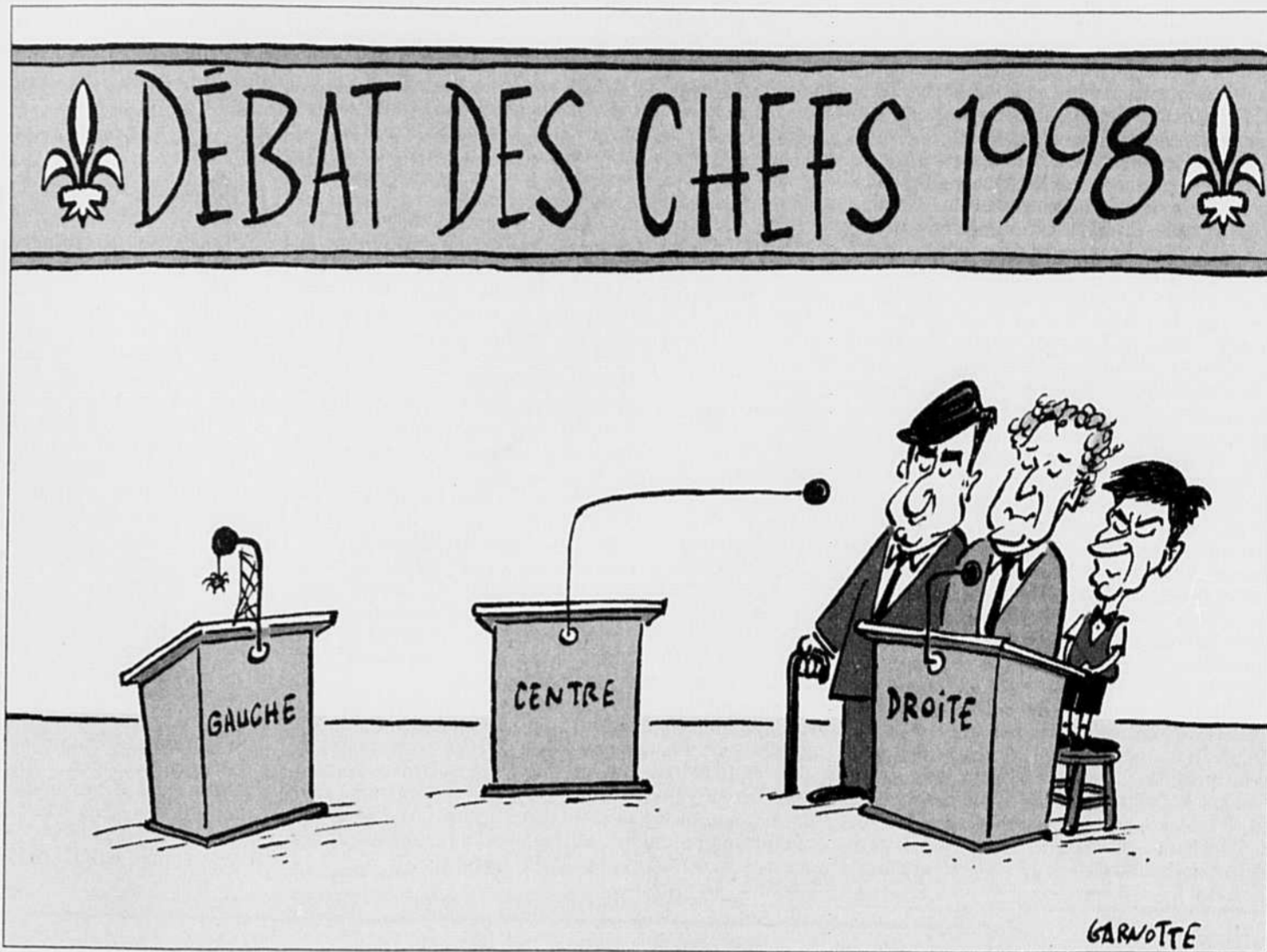
Pour beaucoup de femmes, la représentation féminine est une mesure de l'intérêt réel des partis aussi importante que les engagements électoraux. C'est ce qui permettra véritablement de changer le discours politique, font valoir certaines en demandant, devant le manque de volonté des partis, que l'on impose des quotas. Si cette solution est irréaliste, il faut bien convenir qu'à cette élection, les deux principaux partis n'ont pas fait de grands efforts de recrutement des femmes. Manifestement, la volonté a fait défaut et les excuses faisant valoir qu'il a été aussi difficile de recruter des hommes que des femmes ne sauraient tenir. D'autres, dans des circonstances similaires, ont pris la peine tout simplement de se donner des objectifs, et les ont atteints, ou presque. Ce fut le cas du socialiste Lionel Jospin qui, en 1997, tint sa promesse de présenter un tiers de candidates féminines. Plus près de nous, ce fut le cas de Jean Doré dont le parti Équipe Montréal comptait presque la moitié de femmes candidates. Ce sont des exemples dont on aurait pu s'inspirer.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE CAYOUILLE,  
PIERRE BEAULIEU, NORMAND THÉRIAULT  
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



LETTRES

Miroir déformant  
du bilinguisme

À Penetanguishene, des parents d'une école française veulent tenir leurs réunions en anglais. A Montréal, un monsieur Johnson veut de l'affichage en anglais dans les grands magasins.

On pourrait croire qu'ils veulent la même chose dans les deux cas. Mais ce sont deux images déformées du bilinguisme. Deux machines détraquées.

Le linguiste William Mackey avait bien résumé la situation. Les individus sont bilingues, les institutions sont unilingues ou c'est la fin du bilinguisme.

Des parents unilingues anglais réclament que la gestion de leur école se fasse dans leur langue. C'est normal de leur point de vue mais c'est tout à fait inacceptable socialement. C'est le point de non-retour de l'unilinguisme envers l'institution. Mandatée pour servir des francophones, cette école se voit dans l'obligation de devenir unilingue anglaise à cause de l'unilinguisme des parents.

La loi de Mackey est claire et nous voyons apparaître, par cet exemple, son aboutissement pervers quand elle n'est pas respectée. C'est pourquoi, pour un bilinguisme sain, il faut des institutions unilingues pour la minorité: des hôpitaux francophones, des universités françaises, des cours de justice françaises et des services publics de langue française.

Les parents de Penetanguishene sont les victimes d'un régime de domination séculaire qui les a rendus unilingues. On peut sympathiser avec leur désir d'envoyer leurs enfants dans une école française mais ils doivent respecter une vieille loi linguistique pour que leurs enfants ne deviennent pas à leur tour unilingues. Dans le fond, ils travaillent contre leur propres vœux.

Le cas Johnson est à l'inverse. C'est l'exemple typique du mauvais usage d'un discours à des fins partisanes et démagogiques. M. Johnson a bien absorbé la langue du minoritaire victimisé. Mais c'est là le problème. Il n'est pas victime (il n'est même pas minoritaire).

Selon certaines statistiques, 40 % des anglophones québécois sont unilingues dans leur

langue. Pas dans leur seconde langue comme à Penetanguishene.

M. Johnson est parfaitement bilingue. Il peut s'adresser en anglais partout dans les institutions visées. Il peut s'instruire dans trois universités anglaises, se faire soigner dans plusieurs hôpitaux de langue anglaise.

Enfin, M. Johnson veut faire partager sa cause: le Québec est raciste et intolérant. Mais ne voit-il pas qu'il est aux antipodes de la situation du minoritaire de l'Ontario? Le jour où il devra plaider sa cause en français parce que c'est sa seule langue, comme l'anglais l'est pour les parents de Penetanguishene, il sera très crédible. Nous ne lui souhaitons pas ce sort peu enviable et très loin de sa réalité.

Il exagère beaucoup mais il n'aide pas sa cause qui est ailleurs. Le jour où Johnson aura raison, tout ce qu'il y a de français en Amérique deviendra un Penetanguishene. C'est pourquoi il faut des institutions de langue française. Mais comment en convaincre les parents de toute la francophonie canadienne?

Il existe des seuils de saturation dans l'absorption de l'unilinguisme des individus par le groupe minoritaire. Autrement, c'est unilinguisme de la langue dominante qui absorbe l'institution. Je crains fort que ce seuil vienne d'être franchi à Penetanguishene. Peut-on faire marche arrière par rapport à l'Histoire?

Benoit Cazabon  
Ottawa, octobre 1998

## Jean Charest à l'hôpital

Quelques jours avant le déclenchement des élections provinciales, Jean Charest se présentait dans un hôpital de Québec avec l'intention de faire le point sur le fait que notre système de santé est gravement malade.

Rencontrant un patient au hasard — erreur d'organisation de sa part —, il se fait dire par ce dernier qu'il est très satisfait des soins reçus. Quelle surprise!

Oui, il y a eu de grands changements dans le domaine de la santé depuis le déclenchement de la réforme par les libéraux.

Oui, le fédéral a coupé des milliards dans les

transferts de paiements aux provinces, ce qui n'a pas facilité la démarche.

Oui, le personnel a dû s'adapter à de nouvelles situations, ce qui représente inévitablement une source de tension et de stress.

Oui, certaines personnes se sont présentées aux mauvaises portes, soit par manque d'information ou en poursuivant de vieilles habitudes.

Oui, quelques personnes ont dû attendre pour recevoir un traitement quelconque.

Acceptant toutes ces prémisses comme point de départ, mon expérience personnelle ne me permet cependant pas de conclure qu'il existe un climat catastrophique dans le système de santé au Québec, comme voudrait nous le faire croire M. Charest.

Je suis un retraité de 59 ans. Dans mon entourage, je connais des gens avec des problèmes de cancer et de défaillances cardiaques. J'ai eu la chance de les visiter chez eux de même qu'à l'hôpital. J'ai pu constater que tous, sans exception, étaient très satisfaits des soins obtenus. Quant à moi, en faisant de la médecine préventive, j'ai dû passer des tests dans un hôpital de Sherbrooke.

À mon avis, le service était plus rapide et efficace qu'il ne l'était il y a à peine deux ans de cela. Si votre expérience confirme la mienne, pourquoi ne pas la faire connaître aux gens de votre entourage et au député du coin? M. Charest, c'est quoi le problème?

Yvon-M. Daigle  
Philosophe-Théologien  
Saint-Denis de Brompton, 30 octobre 1998

## Le courrier des lecteurs

Nous publions dans cette section de la page éditoriale une sélection de lettres des lecteurs. Les lettres sont envoyées à l'adresse suivante: **Courrier des lecteurs, Le Devoir, 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal H3A 3M9**, ou encore, si par courriel, à: [lettres@ledevoir.ca](mailto:lettres@ledevoir.ca).

Toutes les lettres doivent être signées et comporter l'adresse et le numéro de téléphone où le signataire peut être joint. Elles doivent éviter les attaques personnelles. Nous retenir en priorité les lettres courtes et dactylographiées.

LIBRE OPINION

## Une machine assimilatrice

JEAN-PAUL PERREAU

Président d'Impératif français, un organisme de recherches et de communications pour la défense et la promotion de la langue française et des cultures d'expression française

**C'**est très discrètement, cette année, que le président du Conseil du Trésor a déposé en octobre dernier son Rapport annuel sur les langues officielles 1997-1998 au Parlement canadien.

Œuvre de manipulation politicienne, ce rapport annuel cherche à dresser un tableau positif de la situation linguistique au Canada: dès le début de l'introduction, il vante les progrès du bilinguisme au Canada! Sauf qu'il ne dit pas que le nombre de Canadiens ne connaissant qu'une langue officielle, l'anglais, a augmenté de 1 027 490 entre 1991 et 1996, passant de 18 106 760 à 19 134 250; que 91 % des Canadiens anglais pratiquent toujours un unilinguisme sans regret alors que 41 % des francophones sont bilingues; que l'importance relative des francophones au Canada a diminué de 18,9 % entre 1951 et 1996; que la proportion des francophones et des Québécois est tombée, en 1996, sous la barre psychologique des 25 %; que le taux d'assimilation des francophones est de 36,25 % au Canada hors Québec; que, de son côté, la langue anglaise fait des progrès au Québec grâce à l'assimilation des francophones et des allophones; que la langue officielle majoritaire enregistre au Canada des gains encore inégaux

de 2 222 401, soit l'équivalent du tiers de toute la population francophone, à cause des transferts linguistiques, contre des pertes pour les français; que la langue anglaise est de plus en plus majoritaire; que la langue française est de plus en plus minoritaire... Bref, il passe sous silence que la langue officielle minoritaire, le français, recule au Canada!

Toutefois, le rapport ne réussit pas à tout cacher. Certains tableaux laissent transparaître des vérités troublantes: le nombre total de postes dans la fonction publique canadienne exigeant la connaissance de la langue française est en chute libre; le nombre de titulaires satisfaisant aux exigences linguistiques des postes bilingues est en baisse; le nombre d'employés «*exemptés*» des exigences linguistiques des postes bilingues est à la hausse; la catégorie professionnelle où l'on retrouve proportionnellement plus de francophones demeure le «*soutien administratif*»...

Deux poids, deux mesures: en Ontario, sans la région de la capitale fédérale (RCF), 9 % des postes de la fonction publique canadienne exigent le bilinguisme pour une population de 500 000 Franco-Ontariens, alors qu'au Québec, sans la RCF, ce sont plus de 54 % des postes qui exigent la maîtrise de la langue anglaise pour à peine 600 000 Anglo-Québécois. Le Canada anglicise inexorablement!

Un autre cas de discrimination du type deux poids, deux mesures: dans l'ensemble canadien, incluant le Québec, 11 803 postes de la fonction pu-

blique canadienne sont désignés unilingues français pour 104 539 postes unilingues anglais. Un ratio de 1 à 9: 90 % des postes unilingues exigent la connaissance d'une seule langue, l'anglais, pour desservir une population canadienne à 59,84 % anglophone, alors que 10 % des postes unilingues sont désignés unilingues français pour une population pourtant à 23,53 % francophone.

Faute de beaucoup mieux, le rapport du Conseil du Trésor présente comme grande réalisation la distribution de l'affiche «*symbole*» sur la disponibilité de service dans les deux langues officielles. Sans le savoir, le rapport utilise la bonne expression puisqu'il ne s'agit, après tout, que d'un symbole.

A maintes reprises, les politiciens canadiens ont proclamé que le Canada a deux langues officielles jouissant d'une égalité de statut, de droits et de privilèges. Un constat émerge: la langue anglaise serait plus officielle et plus égale; elle aurait plus de statut, plus de droits et beaucoup plus de privilèges!

Dans son message, le président du Conseil du Trésor écrit: «*Je suis heureux de constater que nos institutions fédérales respectent plus et mieux que jamais les droits linguistiques de nos concitoyens.*» Il voulait sûrement dire «*de nos concitoyens... de langue anglaise*». Et il ajoute: «*Le respect des langues officielles du Canada constitue un élément fondamental de la cohésion et de l'unité de notre pays.*» Pas étonnant, dès lors, que sur ces deux derniers points, la fédération se porte si mal.

## IDÉES

Le rôle de l'État et le secteur privé

Faisons plus de place  
au partenariat public-privé en santéL'État et le secteur privé ont chacun leurs forces; il faut faire en sorte  
que les ressources de l'un et de l'autre forment une combinaison gagnante  
pour l'économie et pour les Québécois

GILLES TAILLON

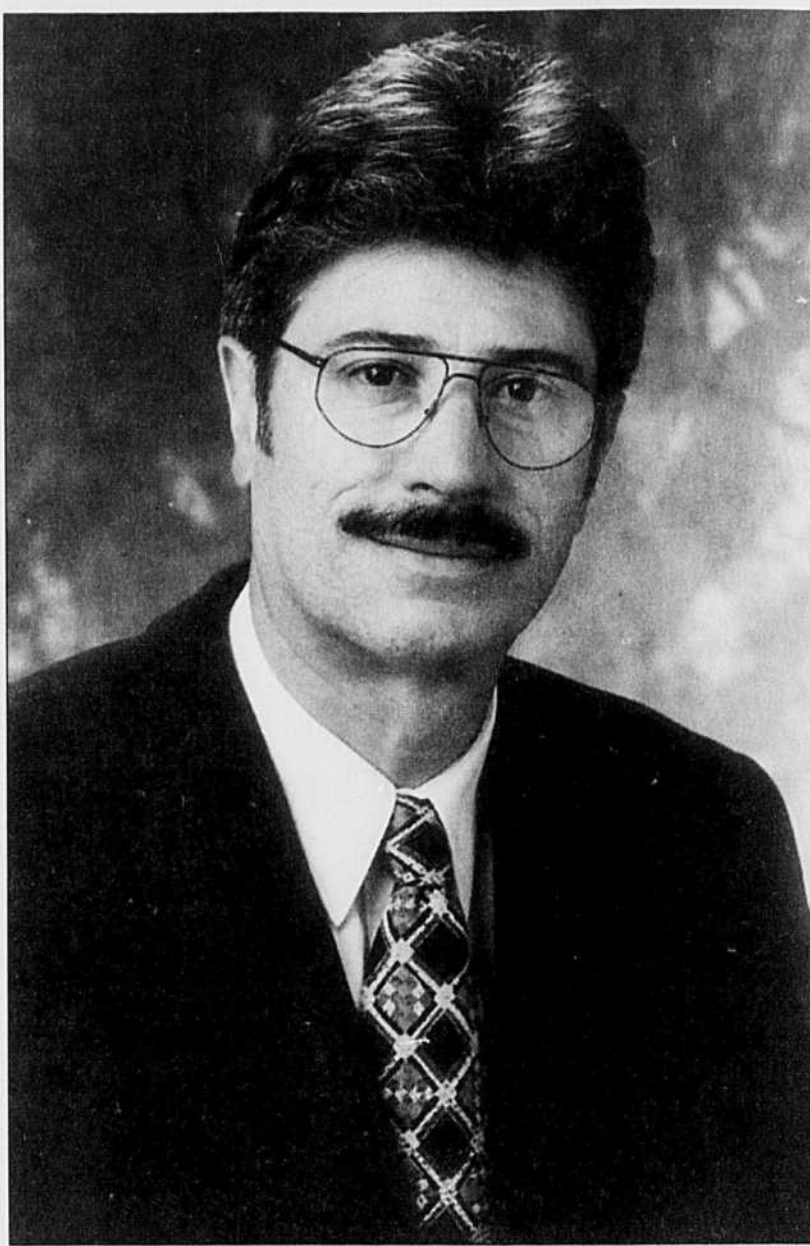
Président du Conseil du Patronat du Québec

**L'**Institut de recherche en politiques publiques publiait récemment une monographie traitant d'une réforme souhaitée des services de santé au pays sous la plume de Monique Jérôme-Forget et de Claude E. Forget. Cette recherche est intéressante à plus d'un égard. Elle réitère un constat qui n'est pas nouveau, à savoir qu'en matière de santé, les chamaileries fédérales-provinciales et les déclarations des gouvernements provinciaux, selon lesquelles on ne peut pas déroger à un programme entièrement étatique, empêchent toute innovation dans un système qui est pourtant bien malade. Mais surtout, elle met l'accent sur la croyance bien enracinée voulant que toute forme de privatisation serait dommageable. On brandit le modèle américain comme un épouvantail, mais on ignore que dans des pays européens comme l'Allemagne, les Pays-Bas, la France, l'Angleterre et la Suède, on a établi, depuis très longtemps, un système de santé public et privé qui permet plus de couverture médicale sans pour autant réduire l'accessibilité aux soins de santé, au contraire.

Au Québec, encore récemment, le gouvernement réitérait sa profession de foi envers la supériorité d'un système public de santé, écartant du revers de la main toute forme de privatisation malgré des sondages qui démontrent que la population est ouverte à cette idée. Non pas qu'il faille considérer une privatisation tous azimuts, mais de là à écarter toute participation du secteur privé qui pourrait contribuer à améliorer l'accessibilité et la qualité des services, il y a un discours qui frise l'irrationnel et l'hypocrisie quand on sait que déjà 28 % de toutes les dépenses en santé au Canada sont effectuées par le secteur privé. Des pays comme la Grande-Bretagne, la Suède et la Nouvelle-Zélande ont réformé leur système de santé en exploitant l'efficacité du secteur privé, où la motivation des professionnels de la santé n'est pas torpillée par des conventions collectives épaisses comme des encyclopédies Grolier, tout en maintenant un accès universel au système.

La réforme proposée par les auteurs met le patient et le médecin au cœur de l'action et de la décision sans enlever la prérogative gouvernementale de fixer le niveau des dépenses et les auteurs ne proposent pas, non plus, de ticket modérateur sous une forme ou une autre. Le changement fondamental proposé a trait aux nouveaux rôles et responsabilités des médecins et, surtout, au fait que le financement suit le patient dans le sens où les ressources dévolues pour les soins de chaque patient sont sous la responsabilité du médecin qui s'assure de l'efficacité des services dispensés. Évidemment, cette proposition s'attaque de front à la bureaucratie d'un système entièrement étatique et tente de réduire ou de contenir l'augmentation des coûts. Car la demande pour les soins de santé va augmenter avec le vieillissement de la population et avec l'apport des nouvelles technologies et des nouveaux médicaments, autant de facteurs qui contribueront à la hausse inévitable des coûts des services de santé.

Pourquoi le gouvernement du Québec est-il tellement réfractaire à toute idée d'amélioration du système de santé en considérant la participation du secteur privé? Est-ce par pure idéologie? Par peur des syndicats? Un système à deux vitesses, un pour les riches, l'autre pour les moins nantis est inacceptable, dit-on. Et nul ne le conteste. Mais avoir un bon système de santé arive en tête des priorités des Québécois. C'est aussi l'un des domaines où l'on observe un fossé important entre leurs attentes et la situa-



Gilles Taillon, président du Conseil du patronat du Québec

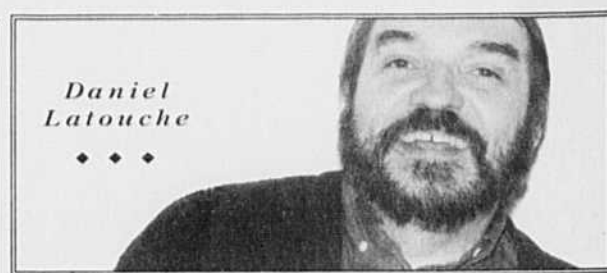
tion actuelle. Même M. Claude Castonguay, qui a présidé à la mise en place du régime d'assurance-maladie au Québec, déclarait dans une série d'articles parus dans *La Presse*, en janvier et en avril dernier, que dans la santé, on était mûrs pour un partenariat entre le public et le privé. Il allait même plus loin et affirmait qu'un «apport du secteur privé paraît nécessaire, malheureusement, on continue d'entretenir au ministère de la Santé une attitude totalement négative à l'égard de tout ce qui est initiative privée». M. Castonguay précisait que «la porte doit être ouverte pour permettre au secteur privé d'investir dans le développement et le fonctionnement des nouvelles cliniques de soins ambulatoires et aussi de faciliter l'acquisition des équipements nouveaux toujours plus efficaces mais également toujours plus dispendieux [...]. Toutes les voies possibles de partenariat avec le secteur privé doivent être analysées afin que les plus appropriées puissent éventuellement être retenues.»

Cette porte à laquelle faisait allusion M. Castonguay aurait plutôt tendance à se refermer. A ce titre, l'exemple

pour la liberté de choix, et surtout sur le plan des coûts.

Il ne s'agit pas de démanteler l'État pas plus que de l'engraissier. L'État et le secteur privé ont chacun leurs forces et il faut faire en sorte que les ressources de l'un et de l'autre forment une combinaison gagnante pour l'économie et pour les Québécois. Le partenariat avec le secteur privé suggère qu'il faut accepter l'État là où il est utile et le retirer là où il est de trop, l'alléger là où il est trop lourd, le casser là où il est trop puissant et, surtout, de le mettre systématiquement en concurrence. Parce que cette voie ne se satisfait pas du face-à-face antagoniste de deux pôles économiques qui devraient être complémentaires plutôt qu'exclusifs; elle favorise tout ce qui permet un véritable partenariat entre le public et le privé en encourageant le rééquilibrage de l'État par la responsabilisation des instances gouvernementales au service et au bénéfice des citoyens.

1 — Monique Jérôme-Forget et Claude E. Forget, *Who is the master? A blueprint for Canadian health care reform*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, 1998.



Daniel Latouche

Avez-vous  
un plan?

**L'**ors des derniers jours de la campagne référendaire de 1980, le premier ministre René Lévesque demanda à l'un des jeunes analystes et stratèges de son entourage — du genre de ceux qu'on trouve à l'université et qui ont toujours une théorie sur tout — de faire le point sur la campagne.

Féru de sondages et de modèles mathématiques, ce dernier s'enfouit sous les chiffres et, fier de sa découverte, annonça avec satisfaction au premier ministre que les choses s'amélioreraient puisque les appuis au camp du Oui ne s'éffritaient plus qu'au rythme de 1,5 % par semaine contre 2,5 % les semaines précédentes.

Devant l'air sceptique et dépité de René Lévesque, il s'empressa d'ajouter que les pertes se concentraient maintenant dans le sous-groupe des jeunes femmes de 30 à 40 ans, vivant dans des villes de plus de 10 000 habitants.

Le commentaire du premier ministre fut laconique à souhait: «Avez-vous une idée sur ce que je pourrais faire pour redresser la situation?» Pendant que le jeune analyste réfléchissait, il s'empressa d'ajouter: «Et si possible avant le 20 mai, M. Latouche.»

Evidemment si j'avais eu la réponse, je serais aujourd'hui riche, célèbre et très en demande.

Quoi faire quand les choses vont mal, voilà la question qui hante tous les stratèges électoraux et dirigeants de campagne. Évidemment, il n'est pas question de se préparer à l'avance et de prévoir une stratégie de rechange si l'approche choisie se révèle la mauvaise. Se préparer à l'avance pour un échec éventuel serait se condamner à l'échec certain. Alors, il faut le faire dans le feu de l'action alors que chaque minute compte. Bien peu de partis politiques y arrivent, mais la chose n'est pas impossible.

Il faut d'abord déterminer que les choses vont effectivement mal et que la stratégie adoptée en début de campagne est effectivement responsable de nos malheurs. S'entendre sur un tel constat n'est pas facile car il se peut très bien que la stratégie ne fonctionne pas mais que les choses soient loin d'être catastrophiques. Par exemple, il semble assez évident que la stratégie libérale de tout miser sur la santé et le référendum n'ait pas donné les résultats escomptés, mais les choses vont-elles si mal que cela pour l'équipe de M. Charest?

Une fois qu'on a constaté qu'on a perdu des points depuis le début de la campagne, il faut tomber d'accord sur le diagnostic. Évidemment, la tentation est grande de blâmer la stratégie retenue. Elle constitue le coupable tout désigné et il se trouvera toujours quelques personnes dans l'entourage du chef pour rappeler qu'ils n'avaient pas été vraiment d'accord avec cette stratégie.

Une foule de raisons peuvent expliquer pourquoi une campagne perd des plumes et cette baisse peut être temporaire. Malgré ce que les électeurs nous disent, nous savons que même en période politique intense, près du cinquième des électeurs est toujours en train de changer d'opinion (et cela sans compter les vrais indécis). L'opinion publique n'a rien de figée et, telle l'image sur nos écrans de télévision, c'est la rapidité avec laquelle elle change qui donne ainsi cette impression de fausse stabilité.

Cinq fois sur dix, rendre sa stratégie initiale responsable de tous ses malheurs s'avère une erreur catastrophique de premier plan. On change alors d'approche et tout s'écroule à la vitesse grand V.

Quatre fois sur dix, le diagnostic est exact, mais on se trompe alors sur ce qu'il faut faire. Dans bien des cas — probablement autour de trois fois sur dix —, il faudrait tout simplement ne rien faire et laisser l'adversaire continuer à répéter ses attaques en ne réalisant pas qu'il a déjà fait tout le kilomètre qu'il pouvait espérer avec de telles attaques. C'est l'erreur classique des partis politiques en avance. Quoi de plus tentant en effet que de continuer en fin de campagne avec les attaques qui ont si bien fonctionné au début? Les Républicains américains viennent de le découvrir, eux qui étaient en avance jusqu'en fin de campagne et qui se sont vu ravir la victoire par un Parti démocrate qui aura maintenu jusqu'à la fin sa propre stratégie initiale même si elle était au début d'octobre que cette stratégie n'avait rien de magique. Ce qui a sans doute aidé les démocrates, c'est qu'il n'y avait pas de stratégie de rechange.

Il arrive aussi qu'un changement s'impose et il faut reconnaître que, si l'opération réussit, les résultats peuvent être foudroyants. Le cas le plus connu demeure le virage partiarial et l'arrivée de Lucien Bouchard durant la campagne référendaire de 1995. Pourquoi un tel succès? Tout d'abord parce qu'elle était crédible et correspondait à une attente de la part de tous les acteurs politiques. Deuxièmement, parce qu'elle s'incarnait dans des actions concrètes et visibles (rendre publique la signature de l'accord entre les trois partis survenus plus tôt et la mise à l'écart de Jacques Parizeau). Simplement claironner que l'on change de plan de match sans donner des gages tangibles de ce changement est une pure perte de temps. L'électeur veut être certain que le chef de parti auquel il s'appuie a confié sa destinée politique est un chef véritable. Il veut le voir en action.

Voyons donc maintenant ce que feront nos trois joueurs à la suite du débat et aux sondages qui suivront.

## Écrivez-nous!

*Le Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (incluant les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi, si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Même si vous utilisez le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)) un autre support électronique, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, incluant votre numéro de téléphone.

## Le déserteur

JEAN-LUC GOUIN

Lac-Beauport

**D**ans *Le Devoir* du 31 octobre (page A 7): constat d'un autre acte destructeur de culture et de nations commis directement depuis l'ombilic même, ou matrice, de la Francité mondiale.

Carton d'invitation: Claude Lorius, du CNRS, donne à Montréal ce lundi 2 novembre une conférence en anglais sur le... «Climatic Change». Ce fils de la patrie des Diderot et des Pasteur ne discourt pas en l'occasion, ce qui le cas échéant aurait été bien sûr aimable pour son auditoire, dans les cités de New York, Sydney, Vancouver ou Nottingham. Non point! Ce citoyen de l'Hexagone — à Montréal, métropole du seul État français d'Amérique, dans une université alimentée par les deniers publics de ce même État — s'adresse aux Québécois dans l'idiome de Conrad Black et de Diane Francis. Et magnanime avec ça: le conférencier, est-il indiqué, répondra en français aux questions posées dans «cette» langue...

Fait anodin sinon normal, voire évident, entre mille autres semblables depuis quelques années — et au nombre desquels il faut compter les déclarations publiques récentes du premier ministre Jospin en égard à la langue de Wellington ainsi que celles, analogues, de son ministre de l'Éducation nationale Claude Allègre. Car, en effet, il ne s'agit pas ici de monter le «cas» Lorius en épingle — homme sans doute estimable et que d'ailleurs je ne connais d'aucune façon. Bien au contraire! Il faut dire, redire et dénoncer combien une si aberrante situation est maintenant

devenue monnaie courante.

Voilà où en est désormais l'asservissement de la francité: des francophones qui optent pour l'anglisme jusque dans leurs communications avec des homologues français. Et ce jusqu'au cœur sans cœur de Paris, Bruxelles ou Genève. Et Mount Tréal.

Je ne sais si la Francité peut encore rêver à un avenir. Je sais toutefois qu'il ne faut plus compter sur les descendants de Louis XIV et de Napoléon pour la perpétuer et lui promettre fermement renaissance (on aurait envie d'ajouter... dans l'honneur et l'enthousiasme).

Mais pour quelle France le De Gaulle du 18 juin s'est-il levé? Pour quelle France les Jean Moulin ont-ils, dans l'atrocité, donné leur vie? Pour quelle France les Saint-Exupéry et les Malraux se sont-ils battus? Le mot «dignité» a-t-il encore un sens chez les enfants de Jeanne la Pucelle?

Il faut sans doute comprendre que ce n'est plus strictement en Amérique que le sort du français palpite entre les mains et la volonté des seuls Québécois et Québécoises. Largué par ses pères, à peine devenu aujourd'hui ses pairs, c'est l'avenir de la Francité tout entière qui s'inquiète dans l'âme du Québec. D'où par là même, et en conséquence, l'humanité qui frayerement désormais — de la rose à la sclérose — hésite devant l'alternative entre la beauté de la différence et l'asphyxie du laminage et de l'uniformisation. Entre la Vie et la renimérialisation du monde.

Un Québec fort, français et indépendant, ce sera moins un plaisir onanistique local que surtout l'espoir oxygéné — pour tous les hommes et les peuples — de lendemains moins asservissants.

## Armes à feu et naïveté

L'outil ne fait pas le psychopathe

CLAIRE JOLY

Candiac

**J**e suis très étonnée par la naïveté du discours tenu au sujet du contrôle des armes à feu par deux étudiants en droit de l'Université de Montréal dans l'édition du *Devoir* du 4 novembre dernier (*Punir ou périr*). Tout d'abord, on y lit qu'aux États-Unis «la simple possession des armes à feu incite visiblement les gens ou leurs enfants à les utiliser», en évoquant plus bas des tueries qui se sont produites dans des écoles secondaires américaines. Il est renversant d'entendre une affirmation aussi grotesque. Est-il encore nécessaire de rappeler que ce n'est pas la possession d'un marteau qui fait naître la passion du bricolage, de même que ce n'est pas le simple fait de posséder une arme qui incite au meurtre?

L'outil ne fait pas le psychopathe. La très grande majorité des propriétaires d'armes à feu sont des gens honnêtes et responsables. Ce n'est pas en les désarmant que l'on trouvera une solution à la criminalité ou à la violence. Les psychopathes ou les délinquants, s'ils ne peuvent le faire légalement, se procureront des armes illégalement sans demander de permission à personne. Il faut à tout prix détruire ce préjugé qui veut que la libéralisation de la possession ou du port d'armes favoriserait nécessairement des phénomènes comme la

criminalité ou les tueries sauvages.

Je suggère aux deux auteurs de ce texte d'opinion d'aller se balader chez nos voisins du Vermont. J'ignore s'ils savent, qu'au Vermont, tout citoyen adulte qui n'a pas été reconnu coupable d'un crime a le droit de porter une arme dissimulée sans autorisation administrative. La plupart des Québécois l'ignorent, mais je crois que beaucoup d'entre eux auront déjà remarqué que les gens ne s'entre-tuent pas dans les rues de cet État qui m'apparaît plutôt paisible. Un jour, on entendra peut-être parler d'un Marc Lépine du Vermont, mais il ne sera pas né parce que les citoyens auront eu le droit de posséder ou de porter une arme.

J'aimerais également souligner aux auteurs de *Punir ou périr* que la tuerie de Polytechnique n'appartient pas à une soi-disant «mémoire collective» que l'on peut invoquer pour justifier un discours au sujet du contrôle des armes à feu. Cet événement douloureux, mais aussi très complexe, appartient à la mémoire individuelle de ceux qui l'ont vécu, d'abord. Il reste qu'il vit différemment dans l'esprit de tous et chacun. Mon propre souvenir des événements m'amène à des conclusions bien différentes de celles exprimées dans ce texte d'opinion. Par ailleurs, je n'ai que faire des «mémoires collectives»; elles ne servent souvent qu'à justifier des actes politiques dans des sociétés sclérosées qui affectionnent la pensée monolithique.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Yves d'Avignon (pupitre), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Isabelle Pare (santé), Jean Pichette (justice), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Precourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Paul Cauchon (médiat), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Brian Myles (cinéma), Jean-Pierre Legault, Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss); LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gylshaine Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Alexandre Leduc (publicitaires); Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des abonnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Jocelyne Brien (responsable), Évelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction), Céline Puroy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### Les déclarations de Chrétien préoccupent Bombardier

**K**uala Lumpur (PC) — Le président et chef de l'exploitation de Bombardier international, Pierre Lortie, s'est inquiété, hier, de la sortie publique du premier ministre Jean Chrétien, au sommet de l'APEC, concernant les droits de la personne.

M. Lortie, qui figure parmi les plus puissants hommes d'affaires canadiens, a déclaré que ses contacts en Malaisie déplorent que M. Chrétien n'ait pas soulevé ses questions sur les droits de la personne en privé, plutôt qu'à la une des journaux.

Le premier ministre australien, John Howard, a aussi exprimé des réserves sur la publicité donnée à cette question par M. Chrétien et d'autres leaders dans les heures qui précèdent le sommet de deux jours de l'Organisation de Coopération économique Asie-Pacifique.

Hier, le vice-président américain Al Gore a lui aussi critiqué le premier ministre de Malaisie, Mahathir Mohamad, dans un discours particulièrement cinglant qui exprimait un soutien aux revendications du mouvement pour la démocratie en Malaisie.

L'arrestation de l'ex-vice-premier ministre de Malaisie, Anwar Ibrahim, a déclenché un tollé de protestations à travers le monde, et d'abord au Canada, qui accueillait l'an dernier le sommet de l'APEC, où des étudiants qui manifestaient ont été aspergés de poivre de Cayenne par des agents de la GRC.

M. Chrétien, qui a eu des entretiens bilatéraux hier avec les leaders de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des Philippines, a refusé d'accorder un entretien privé à M. Mahathir, en guise de protestation contre l'arrestation d'Anwar Ibrahim. Les Américains ont fait de même.

M. Chrétien a accentué la pression au cours du week-end en dépêchant deux de ses ministres rencontrer l'épouse de l'ex-vice-premier ministre, en dépit des avertissements de la Malaisie qui y voit une ingérence dans ses affaires intérieures. M. Anwar nie les accusations qui pèsent contre lui et se dit victime d'un complot politique orchestré par M. Mahathir.

M. Lortie, dont la compagnie est en train de mettre le point final à un projet de transport en commun de 1 milliard de dollars au cœur de cette ville congestionnée, a déclaré que Bombardier avait relayé les préoccupations des dirigeants malaisiens au Haut-commissariat canadien. Il ajoutait qu'il serait bon que les discussions soient menées probablement davantage en privé qu'en première page des journaux.

Plus tôt, le premier ministre Chrétien avait visité la principale station du métro de Kuala Lumpur. Il a souligné les emplois que ce projet avait permis de créer à Kingston, en Ontario, sous forme de construction de 70 wagons.

M. Chrétien a par ailleurs affirmé que sa position à l'égard du traitement réservé à M. Anwar constituait «une question de principe». «Nous voulons nous assurer (qu'il) a droit à un procès équitable et que ses droits sont protégés.»

Le premier ministre australien, qui s'est entretenu avec M. Mahathir hier, a déclaré qu'il avait souligné la nécessité d'un procès équitable et ouvert pour M. Anwar, et laissé entendre que le Canada et les États-Unis auraient dû adopter une approche similaire.

Les leaders des pays membres de l'APEC se réunissent aujourd'hui en tant que groupe pour la première fois. M. Chrétien a indiqué qu'il profiterait du fait qu'il sera assis aux côtés de M. Mahathir pour aborder la situation de M. Anwar.

SUITE DE LA PAGE 1

du Parti québécois:

■ 56,4 % des Québécois se disent «tout à fait ou plutôt d'accord» avec l'énoncé selon lequel il est impossible de réformer le fédéralisme canadien de façon à satisfaire à la fois le Québec et le reste du Canada;

■ 62,6 % estiment que le Québec a le droit de se séparer;

■ 56,2 % sont d'avis que le Québec a les compétences techniques, les ressources naturelles et le capital financier pour devenir un pays souverain;

■ 57,6 % croient que le projet de souveraineté mis de l'avant par le gouvernement du Québec est réalisable; 58 % souscrivent à l'affirmation de Jean Charest, selon qui Jean Chrétien devrait démissionner s'il persiste à s'opposer à tout changement constitutionnel;

■ 57,1 % ne font pas confiance à Jean Charest pour obtenir des changements constitutionnels qui satisfassent le Québec.

Les plus défaits, les plus convaincus que la réforme du fédéralisme est impossible, on les retrouve surtout

### SONDAGE

chez les gens âgés de 35 à 54 ans et chez les plus scolarisés. Il n'est pas étonnant que ce sentiment soit partagé surtout par les francophones, mais le pourcentage d'anglophones et d'allophones pessimistes n'est pas négligeable. Enfin, c'est un état d'esprit qui s'exprime avec plus de force chez les hommes que chez les femmes.

Au cours de cette dernière semaine de campagne électorale, le chef du PLQ a quelque peu rectifié son tir et harcelé le premier ministre Bouchard sur ses intentions référendaires. Il tente ainsi de démontrer que la priorité du chef péquiste est de tenir un nouveau référendum sur la souveraineté, aussitôt reporté au pouvoir. A cet égard, les questions des sondages ont réussi à dégager les grandes tendances du sentiment populaire:

■ 68,8 % ont exprimé l'avis que s'il était réélu, M. Bouchard devrait attendre d'avoir réuni les conditions gagnantes avant de tenir un nouveau référendum;

■ 10,3 % approuvent l'idée de tenir un référendum immédiatement après avoir été réélu; 85 % s'y opposent;

■ 49,6 % souhaitent que le chef du PQ s'engage à ne pas tenir de référendum, une suggestion que rejettent 43,9 %;

■ 47,7 % endossent la proposition de l'adéquiste Mario Dumont, qui propose de décréter un moratoire de dix ans sur le projet de tenir un référendum sur la souveraineté.

Que deux tiers des électeurs suggèrent au premier ministre d'attendre que les conditions gagnantes soient réunies, ne présume pas de leur adhésion à l'option souverainiste. Si un référendum sur l'avenir du Québec avait eu lieu entre le 10 et le 14 novembre, les fédéralistes l'auraient remporté par une bonne marge: 43,1 % aurait voté en faveur de la souveraineté, alors que 56,9 % auraient opté pour le statu quo. Ces données sur les intentions de vote référendaires ont été obtenues après répartition des 9,6 % d'indécis.

Ce sondage a été réalisé sous la direction du professeur Guy Lachapelle de l'Université Concordia. Sondagem a tiré aléatoirement par ordinateur des listes de numéros de téléphone résidentiels du Québec par la méthode du hasard systématique. A partir de 1688 numéros de téléphone valides, 1040 entretiens ont été complétés, permettant d'obtenir un taux de réponse de 61,6 %. Pour un tel sondage, on estime la marge d'erreur statistique maximale à plus ou moins 3,1 %, 19 fois sur 20.

### Le Patriote de l'année



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LA SOCIÉTÉ Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décerné hier le titre de «Patriote de l'année» à Fernand Daoust en guise de reconnaissance pour son engagement constant, tant à titre de grand syndicaliste, grand défenseur de la langue française et de la cause souverainiste. On le voit ici en compagnie du président de la SSJBM, Guy Bouthillier.

### Tabac: Rock maintient ses distances

Ottawa (PC) — Le ministre de la Santé, Allan Rock, gardait ses distances, hier, du projet de loi piloté par deux collègues libéraux, qui obligerait les compagnies de tabac à financer des campagnes anti-tabac auprès des jeunes Canadiens.

Le gouvernement a déjà adopté «certaines des législations anti-tabac les plus dures du monde occidental», a affirmé le ministre en Chambre. Il ajoutait que le gouvernement compte dépenser 100 millions, en cinq ans, sur divers programmes destinés à combattre l'usage du tabac, y compris des mesures spécifiquement orientées vers les jeunes.

Mais il a refusé, sous les questions de l'opposition, de se prononcer sur le projet de loi, parrainé par le sénateur libéral Colin Kenny et la députée Carolyn Bennett. Celui-ci imposerait un droit de 50 cents sur chaque cartouche de cigarettes vendue au pays. L'argent ainsi recueilli — environ

120 millions par an — servirait à créer une fondation anti-tabac pour la jeunesse qui élaborerait des campagnes d'éducation et de publicité pour convaincre les jeunes de s'abstenir de fumer.

En juin, le ministre Rock s'était dit d'accord, «en principe», avec l'idée. Mais depuis, il s'est tenu coi, et le gouvernement libéral travaille en douce à faire échouer l'initiative.

Le projet de loi, élaboré par le sénateur Kenny, a déjà été adopté au Sénat. Mais le leader libéral en Chambre, Don Boudria, a confirmé la semaine dernière qu'il s'y opposerait parce que le droit de 50 cents prévu par le projet de loi équivaut à une taxe.

Traditionnellement, de tels projets de loi doivent être parrainés par un ministre plutôt que par un simple député, et doivent provenir de la Chambre des communes, plutôt que du Sénat.

### ARTISTES

munauté artistique, à prendre résolument et publiquement position en faveur du fédéralisme canadien. Lui qui ne s'était pas prononcé lors du référendum de 1980 a déjà déploré la quasi unanimité des artistes dans le débat constitutionnel et leur «utilisation ostentatoire» par le gouvernement du Parti québécois. Aujourd'hui, il s'inquiète de l'absence de débat, au sens large, en dehors des vieilles rivalités, notamment chez les intellectuels.

«Cette sorte d'unanimité [se traduit] par un certain silence. Il n'y a plus de débat sur rien. Prenez la thèse [qui a récemment fait l'objet d'une controverse à l'Université Laval] qui soutenait que Hitler était un gentil guide et que l'Holocauste a été un joli pique-nique. Quelle a été la réaction des intellectuels devant ça? Un silence. Et il y a beaucoup d'autres problèmes où c'est le cas. Il n'y a qu'un débat, souveraineté ou non, et il est très mince. Les autres questions sont escamotées.»

Beaucoup de gens ont accueilli la nouvelle de la candidature de Raoul Duguay avec un sourire en coin. Il en faut plus pour déconcentrer celui qui pratique à ses heures la «riothérapie», et qui, dit-il, fait partie du paysage politique du Québec depuis les années 1960. Qui n'a pas peur d'en mettre, de citer Archimède qui voulait un point d'appui pour soulever le monde — «Quel est ce point d'appui dans Brome-Missisquoi?», de se faire le héros de «l'imagination au pouvoir», d'affirmer que les réformes du PQ «vont dans le sens de l'évolution de l'espèce», de «penser globalement et agir localement» et d'éprouver «l'amour du pays, l'amour de la femme et l'amour de la vie».

«Je ne veux pas changer d'image. J'ai eu tellement de chapoux. Je les prends tous. Et je fais ce que j'ai à faire», déclare-t-il lors d'une entrevue à son quartier général de cam-

### McKenna dit non à Manning

HUGUETTE YOUNG  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le chef réformiste Preston Manning rêve en couleur s'il compte sur Frank McKenna pour redorer le blason des forces de la droite. C'est le message lancé hier par une porte-parole de l'ex-premier ministre McKenna, Ruth McCrae.

«Frank McKenna est un libéral. Il n'est pas question qu'il participe à cette réunion», a-t-elle affirmé au cours d'un entretien téléphonique. Mme McCrae ne comprend pas d'où vient cette rumeur ni les objectifs de M. Manning. Pour elle, c'est de la foutaise. L'ex-premier ministre libéral du Nouveau-Brunswick n'est aucunement intéressé à diriger un mouvement des forces de la droite, a-t-elle soutenu. L'idée ne tient pas debout, selon elle. Lorsqu'elle en a parlé à M. McKenna, qui a repris sa pratique privée d'avocat à Moncton, il a eu un haussement d'épaule, a-t-elle dit.

Hier, M. Manning a confirmé qu'il avait approché M. McKenna pour l'inviter à une conférence en février à Ottawa. Cette conférence organisée par les réformistes a pour but de créer une grande coalition de la droite pour faire échec aux libéraux. Pour M. Manning, M. McKenna pourrait fort bien diriger les forces de la droite même s'il était chef libéral.

«L'un des concepts qui doit être discuté, c'est le besoin d'un leadership régional fort. Nous voulons susciter un plus grand intérêt de la part du Canada atlantique. Le Canada atlantique a besoin d'une nouvelle approche au développement régional. Cela ne viendra pas des libéraux (d'Ottawa). Il est important que cela vienne des Canadiens de l'Atlantique.»

M. Manning estime que les positions de M. McKenna vont dans le bon sens.

### SOLJÉNITSYNE

SUITE DE LA PAGE 1

un tant soit peu épais» pour ne laisser «qu'une insignifiante et malsaine population d'arbustes aux troncs chétifs».

Pas plus que la nature, le premier ministre d'alors, Pierre Elliott Trudeau, ne trouve grâce aux yeux de l'écrivain. «Quant à la conversation et aux sujets évoqués lors de notre rencontre, écrit Soljénitsyne, ils me donnaient une impression d'insignifiance et on éprouvait un sentiment de dépit à voir ce pays si riche, si grand par son envergure, mais géant timide bousculé par les audacieux et les prompts.»

Il faut dire que Soljénitsyne avait pensé visiter le pays incognito. Photographié à l'aéroport par un étudiant, il sera découvert par un journaliste ukrainien puis traqué par la presse autour de Montréal.

Il pense alors s'établir en Alaska. Soljénitsyne décrit comme un cauchemar sa traversée du pays à bord du transcanadien. Il découvre un chemin de fer qui «se meurt», des «stations désertes» et un pays «oublié de lui-même». Seule la Colombie Britannique et les rocheuses valent quelques compliments.

Toutes ces déconvenues l'amèneront à opter pour le Vermont et les États-Unis, un pays dont l'atmosphère comparée au Canada, écrit-il, «avait quelque chose de vivifiant».

C'est par le Canada que Soljénitsyne découvrit le Nouveau Monde et eut son premier choc. «Commencer par poser des voies ferrées toujours plus loin pour s'en désintéresser ensuite, écrit-il, voilà bien la manière jeune, vorace, rapace du continent américain: happer le fruit nouveau, mordre dedans, le jeter pour saisir le suivant.» Et l'écrivain de conclure: «Je n'étais pas destiné à vivre dans ce pays».



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

### LE DEVOIR

Les bureaux de *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier électronique [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.